

LA REF

202

AOUT - SEPT 2018



Cahier Memento FFE 2019



Tous les services et actions FFE	4
Nouveau service Cheval et Diversité	13
Mode d'emploi de la nouvelle DUM	36



**ENSEMBLE
ON EST PLUS FORTS**

**AVEC
NOTRE FÉDÉRATION**

© VERCOIRS À CHEVAL - EMMODIER

SIMPLE, UTILE, AU SERVICE DES CLUBS ET DE LEURS CAVALIERS

VALEURS

« Grâce à la FFE, chacun voit mon club comme un atout pour la santé, l'environnement et la citoyenneté. »

UTILE

« Ma Fédération défend une réglementation simple et utile pour les activités équestres. »

LÉGITIME

« La FFE soutient mes activités auprès de mon maire, de mon député, de mes cavaliers... Elle me crédibilise. »

PÉDAGOGIE

« Mes cavaliers bénéficient du plan de formation FFE. Les Galops® jalonnent leur apprentissage équestre. »



**CENTRES ÉQUESTRES
ET PONEY-CLUBS DE
FRANCE**

PROJETS

« Partager ensemble des projets équestres fédéraux nous permet de nous comparer, de nous améliorer, d'évoluer. »

CRÉDIBLE

« Je bénéficie de l'image positive que le Parc équestre donne aux responsables et au public qui y vient. »

COMPÉTENCE

« La Fédération, c'est la somme de nos compétences partagées par tous. »

SIMPLE

« Mon travail est plus simple avec les outils et services FFE.
SOS?
02 54 94 46 00 »



Les permanents fédéraux réunis devant les locaux de La Colonie aux côtés de Serge Lecomte, président de la FFE, et de Laura Flessel, ministre des Sports

L'édition 2019 du Cahier Mémento s'est enrichie de 8 pages avec des gros plans sur les principales nouveautés de l'année.

Citons le service Cheval et Diversité, l'adhésion et la licence bleues pour les établissements sanitaires et médico-sociaux, le mode d'emploi de la DUM, la présentation de la licence verte, les nouveautés dans le domaine de la formation et une page Boutique revue avec les nouveaux produits à votre disposition.

Bonne lecture et bonne rentrée à tous !

L'équipe fédérale de rédaction

Vie équestre		Événements	32	Sport	
Vie fédérale	7	DUM Mode d'emploi	36	Participer à des compétitions	38
Sites internet FFE	8	Boutique FFE en ligne	44	Organiser des compétitions	40
Publications papier et numériques	14	Objectif recrutement	45	Officiels de compétition	41
Clubs		Développement durable	46	Equipe de France JO-JEM	41
Adhésions et licences	10	Formation		Circuits et championnats FFE	42
Cheval et Diversité	13	Diplômes de cavalier		Références	
Outils club FFE	19	et formations	16	Organigramme FFE et contacts	4
Parc équestre fédéral	21	Tourisme équestre		Index Mémento FFE 2019	5
Ressources et vous	22	La FITE	33	Lexique des sigles & acronymes	6
Démarche et labels qualité	28	Itinéraires et randonnées	34	Tarifs 2019	45
Développement / Actions	30				

LAREF - Mensuel officiel de la Fédération Française d'Equitation

Parc Equestre 41 600 LAMOTTE - Tel : 02 54 94 46 00 - laref@ffe.com ■ RÉDACTRICE EN CHEF : Danielle Lambert ■ PUBLICITE : publications@ffe.com ■ ICONOGRAPHIE : Elodie Brunaud ■ PHOTO COUVERTURE : E.Knoll ■ ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO : FFE Affaires générales, FFE Cheval & Diversité, FFE Club, FFE Communication, FFE Compétition, FFE DTN, FFE Formation, FFE Parc, FFE Publications, FFE Qualité, FFE Ressources, FFE Tourisme ■ ABONNEMENT : 1 an : 50 € - 1 an adhérent : 25 € - Chèque à l'ordre de FFE ■ MAQUETTE : Charte Graphique : FFE - Mise en page : FFE / Jennifer Le Ny ■ IMPRESSION : BIALEC ■ COMMISSION PARITAIRE : 0920 G 8036 ■ ISSN : 2115-4686 ■ TIRAGE : 11 000 exemplaires ■ DEPOT LEGAL : À la date indiquée sur la couverture ■ EDITEUR : Fédération Française d'Equitation - Association loi 1901 - Président Serge Lecomte - Siège social : Parc Equestre Fédéral 41600 Lamotte ■ DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Serge Lecomte ■ FORCE RÉGLEMENTAIRE : Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Equitation. Les informations portant la mention " Officiel " ont force réglementaire. ■ ABONNEMENT : Envoyer vos coordonnées et un chèque de 50 € à l'ordre de la FFE à FFE Club SIF 14490 Litteau. Préciser Abonnement à La Ref au dos du chèque. ■ PIÈCES JOINTES : Affiche assurances Generali, Affiche RCPE Generali, Affiche sécurité Generali, Affichette Memento L'essentiel.

01. Organigramme FFE



02. Informations en ligne FFE

Site internet FFE.....	ffe.com
Site mobile FFE Club SIF.....	mobi.ffe.com
Site mobile FFEcompét.....	mffecompet.ffe.com
Twitter officiel FFE.....	@FFEequitation
Twitter Equipes de France.....	@FRA_Equitation
Page Facebook officielle FFE.....	facebook.com/FFEequitation
Page Facebook Equipes de France.....	facebook.com/pages/FFEequipesdeFrance
Page Facebook Parc Equestre.....	facebook.com/FFEParcEquestreFederal
Page Facebook Grand National.....	facebook.com/GrandNationalFFE
Page Facebook Generali Open de France.....	facebook.com/GENERALI.OPEN.FRANCE
Page Facebook Amateur Gold Tour.....	facebook.com/FFEAmtateurGoldTour
Instagram.....	@ffeequitation
LinkedIn :	linkedin.com/company-beta/11061762
Snapchat	FFEequitation
Youtube	Fédération Française d'Equitation

Centre de contact

Téléphone 02 54 94 46 00
de 9h à 13h et de 14 h à 18h les jours ouvrables.
Fax 02 54 94 46 20
Mail questions@ffe.com
Ces contacts vous permettent de joindre tous les services fédéraux de Lamotte et Boulogne.

Adresses FFE

Tous courriers à adresser à :
FFE Parc Equestre 41600 LAMOTTE
y compris Passeports FEI.
Réunions à Boulogne :
FFE 81 avenue Edouard Vaillant
92517 BOULOGNE CEDEX
Métro Marcel Sembat

Adresses utiles

FEI : HM King Hussein I Building
Chemin des Délices 91006 LAUSANNE SUISSE
Tel 00 41 21 310 47 47
Fax 00 42 21 310 47 60 fei.org
EQUI#GENERALI / Cabinet PEZANT
BP 3032 - 14017 Caen Cedex 2
Tel : 02 31 06 08 09 - Fax : 02 31 06 15 55
caen@agence.generalif.fr
GHN : 12 avenue de la République
41600 LAMOTTE
02 54 83 02 02 14h-18h ghn.com.fr
SIF : 14490 Litteau Tel 02 31 51 21 10
Fax 02 31 51 21 15
ffe.com rubrique FFE Club SIF

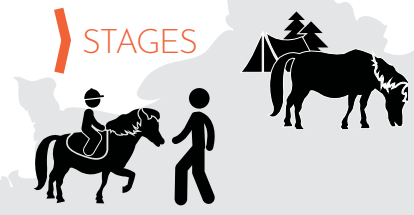
03. Carnet d'adresses FFE

Mails services FFE	
Si votre message concerne :	Envoyez-le à :
FFE Affaires générales	direction@ffe.com
FFE Cheval et Diversité.....	cheval.diversite@ffe.com
FFE Club	club@ffe.com
FFE Communication.....	communication@ffe.com
FFE Compétition.....	competition@ffe.com
FFE Comptabilité.....	comptabilite@ffe.com
FFE Contact	questions@ffe.com
FFE Formation.....	formation@ffe.com
FFE Parc	parc@ffe.com
FFE Publications	publications@ffe.com
FFE Qualité	qualite@ffe.com
FFE Ressources.....	ressources@ffe.com
FFE Tourisme	tourisme@ffe.com

04. Index Mémento FFE 2019

Les lignes en marron sont les pages principales

N°	Fiche	Page
082	achevalenfrance.com.....	30
038	Adhésion bleue.....	13
027	Adhésion FFE.....	10
000	Adhésion FFE 2019 / Formulaire.....	12
026	Adhésions et licences.....	10
022	Affichages web.....	09
011	AG FFE 2018.....	07
007	Agréments ministériels.....	07
015	Aides en ligne.....	08
115	Alertes mails.....	38
140	Amateur Gold Tour.....	42
110	Ambassadeur TE.....	35
010	Assemblées générales FFE.....	07
130	Attribution / concours.....	40
108	Balisage équestre.....	35
109	Baliseurs FFE-CNTE.....	35
061	BFE GTE.....	18
062	BFE IPC.....	18
150	Boutique FFE en ligne.....	44
056	Brevets Fédéraux.....	17
152	Calendrier prévisionnel.....	45
087	Campagne FFE de rentrée.....	31
003	Carnet d'adresses FFE.....	04
104	Carnet de randonnée.....	34
055	Centre de formation.....	16
037	Cheval et Diversité.....	13
088	Cheval et Diversité / Espace web.....	31
043	<i>Cheval Nature</i>	14
136	Circuit pony-games.....	42
135	Circuits & Championnats FFE.....	42
139	Circuits Internationaux.....	42
078	Clubs labellisés / services.....	29
053	Code examinateur.....	16
102	Collecteur GPS.....	34
111	Collectivités et partenaires.....	35
008	Commissions fédérales.....	07
125	Compétition internationale.....	39
028	Comptes FFE.....	10
094	Congrès Fédéral Spectacles Club.....	32
160	DD omnisports.....	46
034	Déclaration de sinistre.....	11
074	Démarche et labels qualité.....	28
075	Démarche Qualité.....	28
035	Dématérialisation.....	11
081	Développement / Actions.....	30
154	Développement durable.....	46
155	Développer Durable.....	46
052	Diplômes cavalier.....	16
050	Diplômes de cavalier & formations.....	16
116	Divisions / Compétition.....	38
128	Dossier organisateur.....	40
031	Double licences.....	11
118	Droit de participer / Compétitions.....	38
131	DUC.....	40
113	DUM MODE D'EMPLOI.....	36
121	Engager.....	39
120	Enregistrement des poneys/chevaux.....	39
134	Équipe de France JO-JEM.....	41
098	Equirando.....	33
083	Équitation pour tous.....	30
059	Équivalences internationales.....	17
159	Espace DD ffe.com.....	46
019	Espaces personnels.....	08
090	Événements.....	32
057	Experts Fédéraux.....	17
092	<i>Fête du poney</i>	32
048	FFE TV.....	15
157	Fiches techniques DD.....	46
101	FITE.....	33
058	Formation continue.....	17
060	Formations / nouveautés.....	18
122	Gains & résultats.....	39
146	Generali Open de France.....	43
103	GeoCheval.....	34
119	Gestion informatique / Concours.....	38
138	Grand Indoor.....	42
137	Grand National.....	42
148	Grand Tournoi.....	43
099	GRTE.....	33
044	<i>Guides Fédéraux</i>	14
147	Horse-ball Pro Elite et Féminine.....	43
020	Identifiant / choisir.....	09
021	Identifiant bloqué.....	09
004	Index Mémento FFE 2019.....	05
002	Informations en ligne FFE.....	04
142	Jeunes talents.....	42
093	JNAL.....	32
091	<i>Journée du cheval</i>	32
064	Journées fédérales enseignants.....	18
042	<i>L'Estafette</i>	14
041	<i>La Ref</i>	14
077	Label / obtenir.....	29
105	Label Grand Itinéraire Equestre.....	34
076	Labels activités.....	28
145	Le Festival.....	43
047	<i>Le Mel Cavalier FFE</i>	15
045	<i>Lettre Fédérale</i>	15
005	Lexique des sigles & acronymes.....	06
039	Licence bleue.....	13
029	Licence FFE.....	10
032	Licence verte.....	11
144	Master Pro.....	43
036	Membres actifs et adhérents.....	11
024	Menu FFE Club SIF.....	09
013	Menu ffe.com.....	08
023	Menu ffecompet.....	09
149	National Enseignants.....	43
046	Newsletters FFE.....	15
153	Objectif recrutement.....	45
13	Officiels de compétition.....	41
016	Opérations informatiques.....	08
009	Organes déconcentrés FFE.....	07
001	Organigramme FFE.....	04
127	Organiser / l'essentiel.....	40
126	Organiser des compétitions.....	40
066	Outils club FFE.....	19
156	Outils pédagogiques DD.....	46
132	Pack organisateur internet.....	40
033	Page cavalier FFE.....	11
071	Parc en bref & en chiffres.....	21
067	Parc équestre fédéral.....	21
069	Parc Formations.....	21
070	Parc Séminaires.....	21
068	Parc Stages clubs.....	21
114	Participer à des compétitions.....	38
063	Passerelle ATE BP JEPS.....	18
086	Plan de fidélisation.....	30
079	Plan Régional Qualité.....	29
089	Planning annuel.....	31
084	<i>Poney Ecole</i>	30
096	Printemps Style et Equitation.....	32
129	Programmation.....	40
040	Publications papier et numériques.....	14
017	Publics & thèmes ffe.com.....	08
054	Qualifications professionnelles.....	16
117	Règlement /compétitions.....	38
095	Rencontres western.....	32
049	Réseaux sociaux.....	15
072	Ressources et vous.....	2
107	Route européenne d'Artagnan.....	34
106	Route Napoléon à Cheval.....	34
030	Saisie licences & assurances.....	10
097	<i>Semaine européenne du DD</i>	32
018	Sites dédiés.....	08
012	Sites internet FFE.....	08
085	Sites web clubs.....	30
124	Sport propre.....	39
158	Sport responsable.....	46
112	Suric@te.....	35
151	Tarifs 2019.....	45
065	Techniciennes fédérales.....	18
123	Top listes / Compétitions.....	39
100	Tourisme équestre.....	33
141	Tournée des As.....	42
014	Tout savoir.....	08
143	Trot Top Tour.....	43
051	Validation Galops®.....	16
073	Vérifications / Check-liste.....	23
025	Vidéos.....	09
006	Vie fédérale.....	07
080	Web qualité.....	29



SÉJOUR

PROMENADE/
RANDONNÉE



TROUVEZ ET RÉSERVEZ VOS LOISIRS ÉQUESTRES!

05. Lexique des sigles & acronymes

Sigle	Signification	Page
AFLD	Agence Française de Lutte contre le Dopage	33
AG	Assemblée Générale	07
ATE	Accompagnateur de Tourisme Equestre	16-18
BEES	Brevet d'Etat d'Educateur Sportif	16
BP JEPS	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport	16
CCE	Concours Complet d'Equitation	16
CDE	Comité Départemental d'Equitation	07
CDESI	Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires	35
CDTE	Comité Départemental de Tourisme Equestre	07
CLAF	Club Affilié associatif	10
CLAG	Club Agréé non associatif	10
CM	Certificat Médical	09
CNDS	Centre National pour le Développement du Sport	46
CNIL	Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés	07
CNOSF	Comité National Olympique et Sportif	46
CNTE	Centre National de Tourisme Equestre	07
CRE	Comité Régional d'Equitation	07
CRTE	Comité Régional de Tourisme Equestre	07

CSI	Concours de Saut d'obstacles International	42	de la Propriété Industrielle	35	
CSO	Concours de saut d'obstacles	16	JEM	Jeux Equestres Mondiaux	41
CV	Curriculum Vitae	11	JNAL	Journée Nationale de l'Attelage de Loisir	32
DD	Développement Durable	38	JO	Jeux Olympiques	35
DE	Diplôme d'Etat	16	MTES	Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire	32
DTN	Direction Technique Nationale	04	MS	Ministère des Sports	07
DUC	Déclaration Unique de Concours	40	OD	Organe Déconcentré	07
DUM	Déclaration Unique de Manifestation	36	ORAF	Organisateur Affilié associatif	10
EC	Ecurie de Compétition	28	ORAG	Organisateur Agréé non associatif	10
EFA	Ecole Française d'Attelage	28	PRNSN	Pôle Ressources National Sports de Nature	35
EFE	Ecole Française d'Equitation	28	RC	Responsabilité Civile	10
ENE	Ecole Nationale d'Equitation	37	RC ECC	Responsabilité civile Entraînement sur Chevaux de Course	10
ESMS	Etablissements Sanitaires et Médico-Sociaux	13	RCC	Responsabilité Civile Chasse	10
FAFSEA	Fonds national d'Assurance Formation des Salariés des Exploitations et entreprises Agricoles	17	RCPE	Responsabilité Civile Propriétaire d'Equidé	10
FEI	Fédération Equestre Internationale	39	REF	Début de Référence & Revue Equestre Fédérale	14
FFE	Fédération Française d'Equitation	07	SEDD	Semaine Européenne du Développement Durable	32
GPS	Global Positioning System : Système Global de Positionnement	34	SIF	Service Informatique Fédéral	08
GPX	GPS eXchange format : Format d'échange de GPS	34	SIG	Système d'information géographique	30
GRTE	Grand Régional de Tourisme Equestre	33	SIRE	Système d'Information Relatif aux Equidés	11
IFCE	Institut Français du Cheval et de l'Equitation	38	TE	Tourisme Equestre	33
IGEQU	International Group for Equestrian Qualifications	17	TREC	Techniques de Randonnée Equestre de Compétition	14
INPI	Institut National		VIVEA	Fonds pour la formation des Entrepreneurs du Vivant	17

06

VIE FÉDÉRALE

07. Agréments ministériels

La FFE est une Fédération sportive d'utilité publique et bénéficiant d'une délégation du ministère des Sports qui lui confère une mission de service public pour favoriser le développement des activités physiques et sportives ainsi que le déroulement équitable des compétitions. Elle encadre les disciplines sportives, établit les règlements, délivre les brevets fédéraux, forme et contrôle les juges et arbitres, délivre les titres de champion de France, sélectionne les équipes de France...

08. Commissions fédérales

Les commissions statutaires sont la commission de surveillance des opérations de vote, les commissions disciplinaires et de lutte contre le dopage, celle des juges et arbitres, la commission médicale et le Conseil des régions qui réunit les présidents de CRE.

Les autres commissions fédérales sont fixées librement par le Comité Fédéral. Elles comportent un président et un représentant du Comité fédéral qui constituent les groupes de projet utiles à leurs travaux. Leur rôle est de faire des propositions au Comité fédéral dans leur domaine d'expertise.

Les commissions sportives sont chargées d'une ou plusieurs disciplines.

Les commissions culturelles s'attachent à promouvoir des traditions équestres, comme le spectacle équestre, la vénerie, les courses de trot, la monte en amazone...

Les commissions de développement comportent des thèmes comme les centres équestres, la formation, la

pédagogie, insertion et handicap... Retrouvez les noms des responsables des différentes commissions à la page :

ffe.com/La-FFE/Structure-et-fonctionnement/Commissions.

09. Organes déconcentrés FFE

Les **Organes Déconcentrés** de la FFE, **OD**, sont chargés de les représenter dans leur ressort territorial. La FFE a délégué au **Comité National de Tourisme Équestre**, **CNTE**, organe déconcentré national, les missions relatives aux activités de tourisme équestre. Au niveau local, la FFE est représentée par les **Comités Régionaux d'Équitation**, **CRE**, qui coordonnent l'action des **Comités Départementaux d'Équitation**, **CDE**, et des **OD** chargés du tourisme équestre, **Comité Régional de Tourisme Équestre**, **CRTE**, et **Comités Départementaux de Tourisme Équestre**, **CDTE**.

Dans leur région ou leur département, les Comités régionaux et départementaux représentent la FFE et les clubs adhérents de la FFE. Leur mission principale est de contribuer au bon déroulement et au développement des activités équestres. Ils en assurent la promotion. Ils mettent en œuvre des animations comme des Journées du Cheval, journée du handicap, participent à des salons... Ils coordonnent et font connaître circuits et championnats. Ils mobilisent les forces du tourisme équestre pour faciliter les activités de pleine nature.

10. Assemblées générales FFE

Conformément à la loi sur le sport, l'assemblée générale de la FFE se compose des groupements sportifs adhérents à jour de leur cotisation porteurs d'un nombre de voix proportion-



nel au nombre de licences délivrées. L'AG ordinaire se réunit une fois par an pour contrôler la bonne mise en œuvre de la politique fédérale avec le vote des rapports d'activité et financiers.

L'AG électorale qui suit les JO a lieu tous les 4 ans avant le 31 décembre. Elle élit le président et le Comité fédéral composé de 30 membres répartis en représentants des associations affiliées, des établissements non associatifs agréés et en représentants de catégories spécifiques : sportifs de haut niveau, organisateurs, juges, éducateurs sportifs...

Lorsque la loi l'impose ou si le Comité fédéral le juge nécessaire, le président de la FFE organise une **AG modificative des statuts**.

II. AG 2018

PRENEZ DATE

L'Assemblée Générale ordinaire 2018 aura lieu le 15 novembre 2018 au Parc équestre fédéral de Lamotte.

Les membres de l'Assemblée Générale reçoivent par courrier les codes leur permettant de voter par internet.

A noter qu'en 2018 se tiendra le même jour la dernière étape des Assises de la Compétition qui fera le bilan de l'ensemble des réunions qui se sont tenues dans toute la France depuis un an.



12 SITE INTERNET FFE



Accueil ffe.com

I3. Menu ffe.com

Le site internet ffe.com est un portail qui vous permet de vous orienter vers les différents sites et espaces web de la FFE. La page d'accueil comporte, au-dessus et au-dessous des grandes bannières, des onglets qui vous dirigent vers des rubriques transversales concernant tous les publics.

Elle comporte un menu à droite de la page qui vous permet de vous diriger vers les différents espaces du site. Elle comporte aussi des raccourcis que vous atteignez en cliquant, soit sur une grande bannière en tête de page, soit sur des visuels permanents pour les actions les plus importantes du moment, soit sur les images d'un carrousel qui fait défiler circuits et événements.

L'arborescence du site ffe.com ci-contre vous détaille l'architecture principale du site. Gagnez du temps. Passez un moment à cliquer sur toutes les zones de la page d'accueil pour une exploration qui vous permettra de naviguer plus rapidement sur le site.

I4. Tout savoir

L'onglet Tout savoir accessible depuis les pages d'accueil de tous les espaces de ffe.com regroupe l'ensemble des procédures fédérales pour que chacun puisse trouver rapidement en ligne la réponse à sa question. Les onglets identifient des publics : Clubs/organismes – Cavaliers/compétiteurs – Compétitions – Officiels – Poneys/chevaux – Propriétaires. Ils affichent par thème les liens vers les réponses aux principales questions.

ACCUEIL

- Boutique
- Contact
- Développement Durable
- Santé
- Petites Annonces
- Presse
- Tout Savoir

SITES INFORMATIQUES

- FFE Club SIF
- FFEcompét

VOUS ÊTES

- Club
- Organisateur
- Cavalier
- Compétiteur
- Propriétaire
- Enseignant
- Officiel de compétition
- Journaliste

MENUS

- La FFE
- Disciplines
- Métiers
- Compétitions
- Tourisme
- Parc Équestre
- Publications

SITES DÉDIÉS

- achevalenfrance.com
- annonces.ffe.com
- boutique.ffe.com
- chevalgenial.com
- developpement.ffe.com
- equitationpourtous.ffe.com
- geocheval.com
- journeueducheval.ffe.com
- feteduponey.ffe.com
- grandnational.ffe.com
- grandtournoi.ffe.com
- opendefrance.ffe.com
- poneyecole.ffe.com
- sante.ffe.com

I5. Aides en ligne

Le moteur de recherche vous permet de trouver la liste des pages où s'affichent les mots clés que vous avez saisis. La boîte *Rechercher dans le site* est en haut à droite de toutes les pages.

Sur FFE Club SIF, un menu *Aide à l'identification* figure sous la boîte d'identification en haut à droite. Consultez-la en cas de difficulté. Par ailleurs, des boîtes de dialogue s'ouvrent lorsque des opérations sont non conformes. Prenez le temps de les lire avant de continuer. Voir aussi la fiche 24 *Tout savoir*.

I6. Opérations informatiques

Le site FFE Club SIF est le site des adhésions, des licences, des diplômes

fédéraux, des officiels de compétition et des compétitions poney et club, ainsi que des disciplines collectives. Le site FFEcompét est le site des compétitions Amateur et Pro, nationales et internationales dans les disciplines FEI.

I7. Publics & thèmes ffe.com

Les menus regroupent les informations qui concernent, soit un public, soit un thème. Ils peuvent pointer vers des pages qui sont servies dans plusieurs espaces. Ils comportent en général une page portail qui rassemble le résumé des principales rubriques avec un lien vers les pages dédiées. L'organisation de ces pages change selon les besoins. La plupart ont des modules d'actualités ou d'événements qui permettent d'afficher en premier les informations les plus récentes.

I8. Sites dédiés

A cet ensemble, s'ajoutent les sites dédiés à un événement ou à un thème. Ce sont des sites à part entière avec une charte graphique différente du site principal. Ils ont en général un nom très explicite. Le plus simple est de taper le nom sans préfixe dans la barre d'adresse.

I9. Espaces personnels

Certains espaces du site nécessitent d'être identifié pour accéder à toutes les pages. Ce sont principalement FFE Club SIF, FFEcompét, Ressources et Qualité, Ma Page Cavalier FFE, Mon espace Club FFE, *Journée du Cheval*, *Fête du Poney*, *Poney Ecole*, *Equitation*

21. Identifiant bloqué

Pour des raisons de sécurité, vos identifiants sont bloqués au bout de 3 tentatives avec les mauvais codes. Vous ne pourrez effectuer une nouvelle tentative que 2 heures plus tard. Il faut veiller à saisir les mots de passe en respectant les majuscules.

Si vous avez à nouveau une erreur, cliquez sur Aide et suivez les conseils donnés pour ne pas bloquer votre compte. En cas de blocage définitif, contactez la FFE.

22. Affichages web

Les navigateurs internet ne fonctionnent pas toujours de la même manière. La plupart conservent en mémoire les pages consultées. Lorsque vous faites une opération et qu'elle n'apparaît pas à l'écran. Une actualisation peut être nécessaire. Faire CTRL + F5 sur les PC. Il faut toujours vérifier l'actualisation avant de conclure à l'échec de l'opération.

23. Menu FFE Compet

Arborescence club identifié.

ACCUEIL

- Recherche concours
- Recherche cheval
- Recherche cavalier
- Classements
- Engager
- Mes concours

ESPACE PERSO

- Mon compte
- Mes engagements
- Mes réservations
- Mes lieux
- Mes chevaux favoris
- Mes chevaux à vendre
- Mes cavaliers favoris
- International
- Alerte mail et recherches
- Mes boxes
- Enreg. liste invités

24. Menu FFE Club SIF

Arborescence club identifié.

MON SIF

- Ma fiche club
- Attestation d'adhésion
- Attestation nb lic. année écoulée
- Mes concours
- Mes licences
- Mes impressions licences
- Mon adresse e-mail
- Mon site web
- Mon code secret
- Ma cavalerie SIF
- Mes cavaliers SIF
- Mes coach SIF
- Saisie lic pratiquant
- Saisie lic compétition
- Saisie carte vacances
- Dépôt de CM
- Dépôt de fichiers
- Mes examinateurs
- Mes sessions d'examen
- Mon compte
- Mes téléchargements
- Mon dossier fidélité
- Mes randonnées
- Correspondance
- Demande de labels

RECHERCHER

- Clubs
- Licences
- Equidés

FORMATION

- Centres agréés
- Calendrier
- Carte Ethologie
- Carte Equi-handi

OFFICIELS DE COMPÉTITION

- Recherche

COMPÉTITION

- DUC/ Événements
- BO Engts Résultats
- Qualifications Open
- Qualification/ Cit permanent
- Generali Open de France
- Grand Tournoi
- Horse-Ball (ama, pro)

TOURISME

- JNAL

STATISTIQUES

- Licences
- Clôture engagements

DOCUMENTATION

- Formulaires
- Déclarations de sinistre



Accueil
FFE Compet



Accueil
FFE Club SIF

20. Identifiant / Choisir

L'écran d'identification est unique. Les codes sont uniques. Votre code adhérent et votre mot de passe FFE vous permettent d'accéder à FFE Club SIF pour vos opérations licences et concours, à l'espace Ressources de ffe.com, à votre site web en ffe.com, à votre compte engageur FFEcompet et à votre compte organisateur FFEcompet. Votre numéro de licence et votre code SIF vous permettent d'accéder aux menus de la rubrique Officiels de compétition ou enseignants.

Attention, pour valider des Galops®, des brevets ou des randonnées, vous devez utiliser votre numéro de licence en identifiant et votre Code examinateur en mot de passe.

25. Vidéos

Le lecteur FFE TV et la chaîne YouTube Fédération Française d'Equitation donnent librement accès à un catalogue très nourri de vidéos. A noter que la FFE-CNTE a poursuivi sa série pédagogique avec l'attelage en randonnée, l'organisation d'un bivouac, le bâtage et la topographie, soit une collection de 10 films sur toutes les facettes du tourisme équestre. Accès via la playlist Tourisme Equestre de FFE TV. Voir aussi le catalogue de la [Ref 193](#).

ADHÉSIONS ET LICENCES



PHOTO © ERIC KNOLL

LES STATUTS
FONT
OBLIGATION
AUX
ADHÉRENTS
FFE DE
DÉLIVRER LA
LICENCE À
TOUS LEURS
CAVALIERS.

27. Adhésion FFE

Adhérer à la FFE permet de bénéficier de tous les services mis au point collectivement par les centres équestres de France depuis des années.

Les clubs adhérents bénéficient de l'image de marque FFE et ont délégation pour délivrer des licences. Ils peuvent :

- organiser des sessions d'examen de Galops®,
- engager leurs cavaliers en concours,
- organiser des compétitions officielles FFE,
- accéder aux labels Qualité,
- bénéficier du service Ressources,
- recevoir *La Ref* à tarif préférentiel,
- bénéficier d'un site internet gratuit qu'ils peuvent créer et administrer en toute liberté,
- devenir centre de formation pour préparer les candidats aux brevets fédéraux.

L'adhésion se renouvelle chaque année dès le 1^{er} septembre et avant le 31 décembre. Dossier d'adhésion sur ffe.com/club. Renouvellement annuel sur FFE Club SIF.

28. Comptes FFE

L'adhésion à la FFE entraîne l'ouverture de 3 comptes adhérents avec les mêmes codes. Le compte FFE Club SIF permet la prise des licences pratiquant et compétition et les engagements des cavaliers en concours Club et Pony. C'est sur ce compte que sont reversés les engagements des cavaliers participant aux concours Club et Pony organisés par le club. Deux comptes sont créés au niveau de FFEcompét pour les compétitions Amateur, Pro, Internationales et SHF, un compte engageur et un compte organisateur. Les dirigeants reçoivent

lors de l'adhésion un identifiant et un code secret permettant de s'identifier.
PRATIQUE

Les opérations de débit ne sont possibles que si la cotisation est à jour et le compte créditeur.

Créditer le compte : par carte bancaire sur ffe.com / rubrique FFE Club SIF ou FFEcompét, ou par chèque global à l'ordre de la FFE adressé à FFE Club. Préciser nom et code adhérent FFE au verso.

Suivre le compte : après identification, consultation et impression des relevés à tout moment sur le site internet.

Effectuer un virement : par internet depuis le site de votre banque ou depuis votre agence.

Pour les comptes FFEcompét :

Titulaire du compte : Fédération Française d'Equitation. Banque : Société Générale Boulogne sur Seine.

IBAN : FR76 3000 3037 6600 0212 1166 231

BIC : SOGEFRPP

Pour les comptes FFE Club SIF :

Titulaire du compte : Fédération Française d'Equitation. Banque : Société Générale Boulogne sur Seine.

IBAN : FR76 30003 03766 00050220085 58

BIC : SOGEFRPP

29. Licence FFE

Véritable passeport pour la pratique des activités de la FFE, la licence permet au cavalier de participer à toutes les activités fédérales, passer ses Galops®, participer à des compétitions, avoir un carnet de randonnée électronique, un livret de formation... Elle lui donne accès à sa Page Cavalier FFE.
Assurances : la licence FFE comporte une assurance RC et individuelle accident. Le cavalier peut souscrire des assurances complémentaires avec davantage de garanties. S'il est propriétaire d'équidé(s) ou s'il pratique

des activités spécifiques, il peut bénéficier d'un tarif préférentiel pour les assurances RC Propriétaire d'Equidé, RCPE, RC Chasse ou RC Entraînement sur Chevaux de Course.

Avantages licence : la licence FFE permet aux cavaliers de bénéficier auprès de plus de 20 partenaires de tarifs préférentiels et de réductions pour s'assurer, voyager, aller aux spectacles et Salons équestres, s'organiser, s'équiper et s'informer. Retrouvez tous les avantages licence depuis l'espace cavalier : ffe.com/cavalier.

Petites annonces : les adhérents et les licenciés bénéficient, chaque année, de Petites Annonces gratuites sur le site ffe.com.

30. Saisie licences & assurances

Préalable : le compte adhérent FFE doit être en cours de validité et créditeur.

Saisie : la saisie s'effectue sur FFE Club SIF. Seul le club peut souscrire la licence pratiquant et la licence compétition. Les extensions d'assurance facultatives peuvent être saisies par le club ou par le licencié via sa Page Cavalier FFE. Licence pratiquant : numéro de la précédente licence ou nom, prénom, date de naissance, coordonnées.

Licence compétition : Valider les divisions et disciplines souhaitées. Le certificat médical et l'autorisation parentale peuvent être déposés scannés dans la rubrique « dépôt CM » par le licencié depuis sa page cavalier FFE ou par le club depuis l'espace FFE Club SIF.

Le certificat médical est exigé tous les 3 ans. Lorsqu'il est exigé, il doit mentionner l'absence de contre-indication au sport ou à l'équitation en compétition, dater de moins d'un an et comporter nom, numéro d'ordre,

cachet et signature du médecin. Utiliser le modèle de certificat médical disponible sur ffe.com. Entre la fourniture de deux certificats médicaux, le cavalier doit remplir un questionnaire de santé disponible sur ffe.com. L'autorisation parentale pour les mineurs doit être signée par le représentant légal de l'enfant. Préciser très lisiblement le numéro de licence sur chaque document. RC propriétaires, chasse & EC course: Saisir la RCPE, la RC chasse ou la RC EC course après avoir validé la licence pratiquant. Pour la RCPE, préciser numéro SIRE et nom de l'équidé.

Contrôle: A tout moment, les licences peuvent être consultées sur ffe.com/sif.

Si le club n'a pas opté pour la dématérialisation, les licences lui sont expédiées toutes les semaines avec un bordereau récapitulatif.

31. Doublons licences

Lors de l'enregistrement d'une nouvelle licence, assurez-vous que le cavalier n'en possède pas une ancienne et privilégiez la saisie du N° de licence ou cliquez sur le nom du cavalier dans la liste déroulante de vos licenciés.

La création d'un doublon de licence entraîne la perte des informations rattachées à la 1^{re} licence du cavalier: Galops®, résultats en compétition... En cas de doublon, retourner la licence générée par erreur ainsi que la partie à conserver par le club à FFE Club en précisant le numéro de la licence avec laquelle elle fait doublon. Pour les particuliers, contacter FFE Club.

32. Licence verte

A la disposition de tous les adhérents FFE, la licence verte est une licence découverte de 30 jours.

Grâce à sa licence verte, un cavalier peut participer aux randonnées, rallyes, rassemblements multi-activités, événements proposés par les Comités régionaux et départementaux de la FFE, et s'y inscrire via la DUM.

La licence verte offre la possibilité de faire passer aux cavaliers l'ensemble des brevets fédéraux: Galops®, Degrés®, Brevets de randonneurs... et de référencer leurs journées de randonnées.

C'est un premier pas vers la licence annuelle, gage de fidélisation.

Valable un mois, elle est renouvelable. Lors de la saisie, on peut choisir de la prendre à effet différé.

Elle comporte la même assurance que la licence pratiquant.

Elle donne droit aux avantages licence pendant sa durée de validité.

33. Page cavalier FFE

Accessible depuis la page d'accueil ffe.com en cliquant sur le bouton Ma Page Cavalier FFE, c'est l'espace personnel du licencié FFE. Pour y accéder, il faut, soit saisir le numéro de la licence et le code SIF, soit, si vous ne les connaissez pas, cliquer sur Demandez identifiant et mot de passe.

IMPRESSIONS

Le cavalier peut y imprimer différents documents: sa fiche licence, un duplicata de licence, son formulaire de certificat médical et d'autorisation parentale le cas échéant, son CV de cavalier, ses Galops®, son palmarès, ses attestations d'assurance...

INFORMATIONS PERSONNELLES

La Page Cavalier FFE reprend toutes les informations personnelles et permet de les modifier pour les mettre à jour: adresse, email, code secret, téléphone... Le cavalier peut également ajouter une photo afin de personnaliser sa licence.

A noter que seuls le club et le cavalier peuvent demander à la FFE la modification des noms, prénoms et date de naissance.

ASSURANCES

Les assurances complémentaires peuvent être souscrites par le cavalier depuis cette page, les garanties d'assurance peuvent y être consultées et un sinistre peut être déclaré.

DIPLÔMES FFE

Le CV de cavalier reprend tous les diplômes obtenus. Des QCM sont également proposés afin de préparer

ses Galops®. On peut choisir le formulaire sur lequel imprimer son diplôme. **COMPÉTITION**

Toutes les informations liées à la compétition sont rassemblées: niveau de la licence de compétition, engagements, résultats et listes de qualification. Le cavalier peut aussi imprimer son palmarès. Si le licencié est officiel de compétition, il retrouve ici son bilan d'activité et peut renseigner ses disponibilités pour la saison en cours.

34. Déclaration de sinistre

S'identifier sur FFE Club SIF en tant que club. Choisir la rubrique Documentation / Déclarations de sinistre. Les informations à fournir sont: coordonnées du cavalier, circonstances du sinistre et conséquences. Valider. La validation en ligne transmet instantanément la déclaration au Cabinet Pezant agent Generali.

35. Dématérialisation

LICENCES

Les licences peuvent être imprimées facilement par le licencié, depuis sa page cavalier FFE, ou par le club, depuis l'espace FFE Club SIF. Faites le choix de la dématérialisation des licences lors de votre renouvellement d'adhésion. La licence papier ne vous sera plus adressée et une affiche vous permettra d'expliquer à vos cavaliers comment aller chercher leur licence sur leur Page Cavalier FFE, même sans avoir ni le numéro, ni le code.

GALOPS®

La FFE ne procède pas à l'édition des diplômes qui sont enregistrés sur les licences. Chaque cavalier peut imprimer facilement son diplôme en choisissant parmi la quinzaine de formulaires disponibles celui qui lui plaît le mieux. Il lui suffit de cliquer sur Ma Page Cavalier FFE à la page d'accueil de ffe.com. Une fois connecté à son espace perso, il va dans Mes Diplômes FFE, il clique sur l'année d'obtention du Galop® puis il imprime le diplôme.



PHOTO © ERIC KNOLL

La licence verte s'adresse aux vacanciers et aux randonneurs occasionnels.

36. Membres actifs et adhérents

Deux formules d'adhésion sont proposées.

L'adhésion **Membre Actif** comprend un pack de 30 licences et tous les services les plus utiles aux clubs proposant une activité d'école d'équitation.

L'adhésion **Membre Adhérent** s'adresse aux autres groupements sportifs, associations de concours, de cavaliers...



ADHÉSION À LA FFE 2019 - ABONNEMENT À LA REF

Valable du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019

Code Adhérent FFE

N°Siret

Code APE

Tampon du Club

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION 2019 À LA FFE

Cochez ici en cas de changement de cotisation 2019

Membre actif (CLAF/CLAG) 780 €

Membre adhérent (ORAF/ORAG) 250 €

Règlement par chèque

Règlement par débit de mon compte FFE créditeur

La cotisation est exigible au 1^{er} septembre 2018. A partir du 1^{er} janvier 2019, l'accès aux services fédéraux sera suspendu pour tout adhérent n'étant pas à jour de sa cotisation.

ABONNEMENT À LA REF

Pour recevoir 4 numéros papier et les hors-séries en plus du mailing.

Club FFE 25 € Autre 50 €

CHANGEMENT D'ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL* (SUR JUSTIFICATIF) :

Code Postal* : Ville* :

ADRESSE DU SITE D'ACTIVITÉ* (SUR JUSTIFICATIF) :

Code Postal* : Ville* :

ADRESSE DE CORRESPONDANCE* (SUR JUSTIFICATIF, ET SEULEMENT POUR LE STATUT ASSOCIATIF) :

Code Postal* : Ville* :

EN CAS DE CHANGEMENT DU REPRÉSENTANT LÉGAL. MERCI DE PRENDRE CONTACT AVEC FFE CLUB.

ACTIVITÉS *

Poney club Cheval club Tourisme Equestre Ecurie de propriétaire Association de cavaliers Organisateur de compétitions

ETABLISSEMENT DE PRATIQUE SPORTIVE OUVERT AU PUBLIC : Oui Non

ENVOI COURRIER : Siège social Site d'activité

J'ai pris connaissance et accepté la Politique de Confidentialité de la FFE accessible à l'adresse www.ffe.com/rgpd (accord obligatoire pour votre adhésion).

Je m'engage à respecter les statuts et règlements de la FFE et en particulier à délivrer une licence à tous les cavaliers pratiquant dans mon établissement (accord obligatoire pour votre adhésion).

J'accepte que mes coordonnées soient communiquées aux partenaires de la FFE et qu'ils puissent me faire parvenir des informations.

JUSTIFICATIFS À JOINDRE LORSQUE DEMANDÉS :

- Association : procès verbal signé de la décision, récépissé de modification en préfecture et nouveaux statuts datés s'ils sont modifiés.
- Société : nouvel extrait K-BIS, nouveaux statuts datés ou procès verbal signé de la décision.
- Entreprise individuelle : nouvelle attestation INSEE et récépissé de modification du Centre de Formalités des Entreprises.
- Etablissement public : procès verbal de la décision de l'organe de direction.
- Collectivité publique : décision du conseil municipal.

Date

Signature

**A retourner à FFE Club - Parc Equestre - 41600 Lamotte.
Tél : 02 54 94 46 00 - Fax : 02 54 94 46 20
Mail : licence@ffe.com**

37

CHEVAL & DIVERSITÉ



CRÉÉ EN OCTOBRE 2017 PAR LA FFE, LE SERVICE CHEVAL ET DIVERSITÉ A POUR MISSION DE PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS ÉQUESTRES POUR TOUS LES PUBLICS ET D'ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU SOIN, DU HANDICAP ET DE L'INCLUSION.

LA FFE DYNAMISE LE RAPPROCHEMENT DES ÉQUIPES DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET SOCIAUX ET DES CENTRES ÉQUESTRES QUI LES ACCUEILLENT.

SERVICE FFE

Au sein des services dédiés aux clubs, Cheval et Diversité assure la réponse à toutes les questions sur les sujets handicap, soin et inclusion. Présent sur les événements spécifiques, il crée des liens avec tous les acteurs publics et privés liés à la médiation avec les équidés. Fédératrice, la FFE, via son service Cheval et Diversité, a élaboré une offre spécifique à l'attention des établissements sanitaires et médico-sociaux et aide à structurer l'offre des centres équestres.

INFORMATION

Le service a réalisé une plaquette de présentation Cheval et Diversité pour communiquer sur les atouts du contact avec le cheval et sur les actions FFE.

Enrichissant la mise en réseau, le service anime un groupe **Facebook** dédié pour mutualiser les différentes initiatives.

Il a réalisé le dossier de 4 pages sur

la médiation animale de **La Ref 197** pp 30 à 33.

Rappelons que la FFE délivre le label qualité Equi-handi Club et propose aux enseignants des Brevets Fédéraux Equi-handi et Equi-Social, ainsi que des formations continues sur des thèmes comme l'autisme, Alzheimer... Le BFE et le label comptent deux options : handicap mental et handicap moteur et sensoriel.

PRÉSENCE SUR ÉVÉNEMENTS

Le service représente la FFE sur des événements comme le DuoDay, **Ref 200** p 5, ou le Salon du Bien-être avec le cheval, **Ref 201** p 4, et plus généralement sur tous les événements liés au handicap, au soin et à l'inclusion. De plus, il est présent sur les rendez-vous FFE pour répondre aux questions des clubs qui voudraient lancer ou optimiser une activité dans ce domaine.

LIGNE BLEUE

Couleur de la santé, le bleu a été

choisi pour identifier la nouvelle adhésion proposée aux établissements médico-socio-éducatifs en partenariat avec un établissement équestre. Elle va de pair avec une licence bleue sans assurance et avec des Galops® bleus. Voir fiches suivantes.

COORDINATION

Plus généralement, le service Cheval et Diversité coordonne toutes les actions FFE dans le domaine du handicap et de l'insertion. Il s'attache à créer les outils utiles au bon développement de la pratique.



PHOTO © ERIC KNOLL

38. Adhésion bleue

L'adhésion bleue est une nouvelle adhésion destinée aux ESMS, Etablissements Sanitaires et Médico-Sociaux. Elle permet de bénéficier des services de la FFE et de délivrer la licence bleue.

Cette adhésion se fait en partenariat avec un club FFE.

Elle comporte :

- 10 licences bleues, dont celle du dirigeant,
- l'accès au service FFE Ressources et à tous les services FFE, notamment Cheval et Diversité,
- l'accès au tarif adhérent de la Boutique FFE,
- l'accès au tarif préférentiel abonnement Ref,
- le droit de délivrer des licences bleues au-delà des 10 licences comprises dans l'adhésion,
- le droit de valider des Galops® bleus.

39. Licence bleue

La licence bleue a la même durée de validité que la licence pratiquant, soit du 1^{er} septembre jusqu'au 31 décembre de l'année suivante. Elle ne comporte pas d'assurance, les ESMS en ayant une.. Elle permet de passer des Galops® Poneys bleus, des Galops® 1 et 2 bleus et des Brevets de Randonneur Bronze bleus. Elle a un numéro pérenne. Elle permet d'enregistrer des randonnées. Elle permet de bénéficier des avantages licence.

CHIFFRES CLÉS

150 000

PERSONNES ATTEINTES D'UN HANDICAP ACCUEILLIES DANS LES PONEY-CLUBS ET CENTRES ÉQUESTRES

(ENQUÊTE INTERNE DE 2017)

270

LABELS EQUI HANDI CLUB DÉLIVRÉS

4,6

MILLIONS DE PERSONNES PRÉSENTENT UN HANDICAP

(SOURCE ENQUÊTE HANDICAP-SANTÉ 2008-2009, VOLET MÉNAGES INSEE)

330 247

ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

12 000

FOYERS D'ACCUEIL ET ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS

(SOURCE MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ)

2,5 MILLIONS

D'ADULTES DISPOSENT D'UNE RECONNAISSANCE ADMINISTRATIVE DE HANDICAP

40 PUBLICATIONS PAPIER...

41. La REF

Magazine mensuel en version numérique tous les mois doublée d'une version papier 4 fois par an. Le seul magazine spécialisé destiné aux décideurs de l'équitation, dirigeants de clubs, organisateurs de concours, officiels de compétition. Chaque mois, les informations utiles pour les clubs et les enseignants : nouvelles activités, actions collectives, sport, formation, pédagogie, réglementation, tourisme, vie équestre... Des dossiers sur des sujets comme la fidélisation, la rentrée, etc.

Abonnement : 50€ par an. Tarif préférentiel adhérents FFE 25€. Consultable gratuitement sur le site ffe.com rubriques publications et clubs, sur Google Play et iBooks.

42. L'Estafette

Magazine trimestriel publié en septembre, décembre, mars et juin. 24 pages.

L'Estafette s'adresse à tous les cavaliers qui ont une licence FFE fléchée tourisme. Elle est envoyée à tous les adhérents et organes déconcentrés FFE.

Des rubriques régulières : actualités départementales, régionales, nationales et internationales, articles de fond sur toutes les pratiques de l'équitation de pleine nature pour vos cavaliers et vos chevaux, informations juridiques, infrastructures, attelage, grands événements...

Abonnement : 8€. Tarif préférentiel adhérents et licenciés FFE 4€. Consultable gratuitement sur le site ffe.com/tourisme/Publications, sur Google Play et iBooks. Mailing adressé aux clubs et enseignants.

43. Cheval Nature

Catalogue annuel de promotion des activités de tourisme équestre publié en décembre. 160 pages.

Cheval Nature c'est plus de 700 adresses d'établissements et associations de Tourisme Equestre, la liste des établissements labellisés Centre de Tourisme Equestre et Cheval Etape, un cahier spécial attelage, les coordonnées des Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Equestre. Diffusé à 25 000 exemplaires en version nationale ou régionale, *Cheval Nature* est distribué gratuitement sur les manifestations. Il peut être demandé en ligne sur ffe.com/tourisme/Publications ou par mail à tourisme@ffe.com.

44. Guides Fédéraux

GUIDES GALOPS®

La FFE est devenue son propre éditeur pour réaliser des publications en phase avec les besoins des clubs.

LES GUIDES FÉDÉRAUX DES GALOPS® COMPORTENT 84 A 100 PAGES.

- Galops® Poneys
- Galop® 1
- Galop® 2
- Galop® 3
- Galop® 4
- Galops® Pleine Nature 1 à 4.

Ils détaillent, étape par étape, les apprentissages pour acquérir les compétences, les connaissances et les savoir-faire d'homme / de femme de cheval.

GUIDES ACTIVITÉS

Les Guides Fédéraux des activités sont réalisés avec le concours des commissions sportives et culturelles pour mettre à disposition de tous les informations sur une discipline ou une activité.

Ils présentent l'activité, son lancement dans le club, sa pratique, son organisation et son encadrement. Ils comportent des fiches pratiques pour faciliter la mise en œuvre des premières séances d'initiation.

- Pony-games
- Spectacle Club
- TREC
- Hunter

CAHIERS DE CAVALIER

Les Cahiers de Cavalier réunissent sous un petit format A5, 24 pages, des jeux, des quizz, des coloriages, des idées d'activités... Ils sont un support idéal pour les classes et les stages.

- Cahier de Cavalier Pony
- Cahier de Cavalier Nature Junior
- Cahier de Cavalier Nature Pony

Guides en vente à la boutique en ligne 10 ou 16€.

Egalement disponibles au tarif de 7,99€ en iBook sur Google Play / Livres et sur itunes. apple.com/fr/book.

Saisir Guide Fédéral dans la boîte de recherche.

Cahier disponibles à l'unité ou par lots.

Tarif préférentiel pour les clubs.

...ET NUMÉRIQUES

45. Lettre Fédérale



Publication hebdomadaire, *La Lettre Fédérale* est disponible sur ffe.com/journaliste/Lettres-Federales. Outil de référence pour la presse, elle donne les résultats des équipes de France, les commentaires du staff France, annonce les engagements du week-end à suivre et les invitations à des conférences de presse, AG, réunions, salons...

Destinée à favoriser la couverture médiatique des performances tricolores et à promouvoir les organisations en faisant la promotion des événements à venir, elle comporte aussi la sélection des programmes TV pour faire vivre le sport et développer l'esprit supporter.

46. Newsletters FFE

La FFE diffuse des Newsletters sur des circuits, des événements et des thèmes dédiés.

Les circuits et / ou les disciplines ont leurs Newsletters : French Tour, Eventing Tour, Dressage, Grand National, Amateur Gold Tour... Elles donnent toutes les informations pour faire vivre les circuits.

Des Newsletters portent aussi sur des événements ou des thèmes, comme les Newsletters championnats : Generali Open de France, Grand Tournoi... Ou la Newsletter Spectacles.

Ces Newsletters sont envoyées à la fois aux médias et aux personnes concernées et abonnées. FFE Ressources envoie chaque mois aux dirigeants de clubs *La*

Lettre Ressources et Qualité et FFE Tourisme envoie *La Lettre du Tourisme Equestre* aux clubs et aux OD, à chaque fois qu'il y a des événements ou des rendez-vous à annoncer.

S'ABONNER

Par mail à communication@ffe.com. Préciser les Newsletters souhaitées.

47. Le Mel Cavalier FFE



Le Mel Cavalier FFE est une Newsletter envoyée à tous les cavaliers qui ont renseigné une adresse mail valide sur leur licence. Il comporte une version dédiée aux enfants, *LeMelPoney*, qui est envoyé avant les vacances scolaires et une version mensuelle pour les cavaliers de plus de 10 ans.

Il fait partager à tous les licenciés, pratiquants, dirigeants, responsables d'OD, les projets fédéraux pour les cavaliers.

Il privilégie les actions liées à la licence fédérale, réductions et tarifs préférentiels sur les événements, propositions des partenaires FFE, priorités, réductions ou gratuités sur les billetteries des grands événements...

Il renforce le sentiment d'appartenance à la communauté FFE et l'engouement des supporters pour les équipes de France.

Il est également mis en ligne dans les pages FFE des sites clubs.

Renseignez l'adresse mail de vos cavaliers lors de la saisie de leur licence pour qu'ils puissent rece-

voir vos infos de club et celles de la FFE

48. FFE TV

Accessible depuis la page d'accueil ffe.com, FFE TV regroupe les vidéos dont la FFE a les droits de diffusion. C'est une plate-forme de vidéos à la demande.

Le catalogue regroupe les sujets réalisés à l'occasion des circuits et grands événements, les films pédagogiques, les vidéos des concours réalisées par les organisateurs, les clips d'annonce des rendez-vous...

Il est organisé par chaînes thématiques : événements sportifs, tourisme équestre, chaîne Santé, Parc Equestre Fédéral, équitation en France, disciplines équestres...

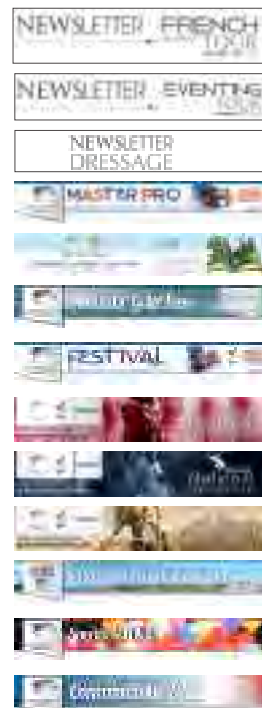
Une TV reliée à un ordinateur connecté à bon débit vous permet de les diffuser dans votre clubhouse. Voir détail des vidéos pédagogiques Fiche 66 page 19.

49. Réseaux sociaux

La FFE est présente sur Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn, Snapchat et Youtube.

Une page dédiée réunit tous les liens. Elle est accessible via un visuel sur la page d'accueil ffe.com et par l'adresse : ffe.com/journaliste/Reseaux-sociaux.

NOUVEAU : pensez à renseigner les adresses de vos réseaux sociaux sur votre fiche club FFE Club SIF pour que les internautes vous trouvent facilement.



DIPLÔMES DE CAVALIER & FORMATIONS



© FFE/IN. hotlys

LA FFE
S'ATTACHE
À PROPOSER
À CHAQUE
CAVALIER,
À CHAQUE
ENSEIGNANT
DES PARCOURS
DE FORMATION
QUI DONNENT
DU SENS À
SON PROJET
ÉQUESTRE OU
PÉDAGOGIQUE.

51. Validation Galops®

L'enseignant doit être enregistré dans la liste des examinateurs d'un club pour pouvoir créer une session d'examen. S'identifier avec numéro de licence et code examinateur. Aller dans Saisie Galops®. Créer une nouvelle session en complétant les renseignements demandés. Choisir le type d'examen et le niveau. Cliquer sur Enregistrer.

Saisir le numéro de licence ou si c'est un cavalier du club organisateur de la session, les premières lettres de son nom qui feront apparaître son nom complet. Ensuite, valider soit l'examen en cliquant sur Tout valider, soit un ou plusieurs modules.

Les codes couleur sont bleu = déjà acquis, gris = non validable, blanc = à valider, vert = validé. Il faut valider la session puis confirmer la validation pour finaliser l'enregistrement.

52. Diplômes cavalier

Quel que soit son niveau et sa pratique, chaque cavalier a la possibilité de faire valider ses connaissances et ses compétences grâce aux nombreux diplômes que propose la FFE.

Les Galops® Poneys proposent aux enfants de 3 à 10 ans un parcours de formation en 2 cycles de 3 étapes chacun : Poneys de bronze, d'argent et d'or puis Galops® de bronze, d'argent et d'or..

Les Galops® de cavalier jalonnent l'évolution du cavalier et composent le plan de formation fédéral. Il existe des Galops® de cavalier, des Galops® de spécialité, Cavalier de

dressage, Pleine Nature, Meneur, Voltigeur, Westerner, Amazone, Equitation de Travail, et des Galops® de Compétition, CSO, CCE, Dressage, Hunter, Endurance et TREC. L'enseignant les valide quand il juge le niveau du cavalier satisfaisant.

Les Degrés permettent de certifier des compétences attestant un niveau de maîtrise des techniques équestres en lien avec la filière professionnelle des métiers de l'encadrement des activités équestres.

Les Savoirs éthologiques centrés sur le comportement du cheval et la relation de confiance et de respect s'adressent aux cavaliers souhaitant approfondir leurs connaissances du cheval en tant qu'animal.

Les Brevets de Tourisme Equestre permettent de valider des compétences propres à la pratique de la randonnée. Proches des besoins concrets du cavalier d'extérieur, ces Brevets apportent des connaissances générales sur le cheval, le matériel, l'orientation, des notions en maréchalerie et secourisme équin, la conduite de sa monture aux trois allures en extérieur.

Retrouvez toutes les informations sur ffe.com/cavalier/Diplomes-de-cavalier.

53. Code examinateur

Pour valider les diplômes de cavalier, l'enseignant doit être titulaire d'un code examinateur actif. Les droits de validation spécifiques sont attribués en fonction du diplôme de l'enseignant. Première demande : pour obtenir un code examinateur, il suffit d'envoyer le formulaire de

demande téléchargeable dans l'espace enseignant de ffe.com accompagné d'une photocopie du diplôme.

Validité : le code examinateur reste actif à deux conditions, être titulaire d'une licence en cours de validité et avoir validé au moins un diplôme de cavalier dans l'année.

54. Qualifications professionnelles

L'Animateur Assistant d'Equitation permet d'initier aux activités équestres sous l'autorité pédagogique d'un titulaire de diplôme de Niveau IV ou plus dans les activités équestres, BEES ou BPJEPS, DE ou DES, à l'exclusion des pratiques compétitives de niveau Amateur et plus. L'Animateur Assistant d'Equitation est proposé dans trois colorations qui définissent le contexte de la formation, une culture, des compétences et des modalités spécifiques d'évaluation : dominantes Poney, Cheval ou Equitation d'Extérieur.

L'Accompagnateur de Tourisme Equestre certifie la capacité à préparer et à conduire promenades et randonnées équestres en autonomie sur des itinéraires identifiés. C'est un titre à finalité professionnelle de niveau IV qui permet d'exercer en autonomie.

Ces 2 titres sont inscrits au RNCP, Registre National des Certifications Professionnelles, et permettent d'exercer contre rémunération.

55. Centre de formation

Les établissements équestres adhérents de la FFE peuvent être centre de formation pour ces qualifications

professionnelles. Il suffit de retourner à FFE formation le formulaire de demande téléchargeable sur ffe.com accompagné de la copie du diplôme du formateur et du plan de formation type présentant l'organisation et la programmation de la formation pour chaque module ainsi que l'intervenant.

L'établissement doit remplir certaines conditions de labellisation, de nombre de licences délivrées et d'engagements en compétition ou de journées de randonnée. La FFE demande également au CRE d'émettre un avis sur le dossier de demande.

Retrouvez les règlements des examens, les dossiers de demande d'agrément pour la formation ainsi que la liste des établissements agréés sur ffe.com/Metiers/Qualifications-professionnelles-de-la-FFE.

56. Brevets Fédéraux

Les Brevets Fédéraux d'Entraîneur 1 et 2 sont destinés aux enseignants diplômés d'Etat qui souhaitent acquérir et valoriser des compétences d'entraîneur dans une discipline de compétition.

Ils existent dans la plupart des disciplines, dressage, CSO, CCE, hunter, TREC, endurance, voltige, pony-games, attelage, horse-ball, équitation western. Ils s'obtiennent en passant un examen, suite à une formation. Le niveau 1 correspond aux compétitions Club et Poney, le niveau 2 ajoute le niveau Amateur.

Les Brevets Fédéraux d'Encadrement permettent aux enseignants d'acquérir et de valider des compétences dans des domaines spécifiques en termes d'activités et / ou de publics accueillis. Ils comportent les niveaux 1 et 2.

Le BFE Equi-handi forme à l'accueil des personnes en situation de handicap. Il compte deux mentions :

handicap mental et handicap moteur et sensoriel.

Le BFE Equi-social forme à l'accueil des publics pour qui l'insertion est un moyen de surmonter leurs difficultés sociales.

Le BFE Spectacle équestre de club forme aux activités du spectacle. Il est ouvert aux enseignants et aux animateurs.

Le BFE travail à pied forme au travail à pied d'un équidé pour améliorer aussi bien cavalerie de club que cavalerie de compétition.

Le Brevet Fédéral d'Equitation Ethologique 1 et 2 permet aux enseignants d'acquérir et de valider des compétences en équitation éthologique et de valider les Savoirs Ethologiques des cavaliers.

Retrouvez les règlements de tous les Brevets Fédéraux ainsi que les calendriers d'examen sur ffe.com/enseignant/Formation-continue.

57. Experts Fédéraux

La FFE souhaite favoriser des formations de qualité à tous les niveaux, dans tous les domaines et dans toutes les régions. Dans ce but, elle a constitué un groupe de techniciens reconnus pour leurs compétences dans leur spécialité, animés par l'envie de transmettre leur savoir : les Experts Fédéraux.

En contact direct avec la DTN et les entraîneurs nationaux, ils ont vocation à animer des formations à l'initiative des CRE et à l'attention des enseignants en activité pour la préparation des Brevets Fédéraux d'Encadrement dans toutes les thématiques de pédagogie et de sport.

DEVENIR EXPERT FÉDÉRAL

Intégrer la liste des Experts Fédéraux, c'est être référencé par la FFE comme expert et être un formateur conseillé aux responsables des

régions, des départements et des clubs. C'est s'engager concrètement à œuvrer pour améliorer le niveau de la formation équestre en France.

L'Expert Fédéral s'engage à assurer chaque année 4 jours de formations dans le cadre de ce dispositif selon les modalités et les barèmes de prise en charge de la FFE. Seuls des enseignants titulaires du BPJEPS ou du BEES peuvent être nommés Experts Fédéraux.

Retrouvez le dossier de demande de nomination téléchargeable sur l'espace enseignant de ffe.com rubrique Experts Fédéraux.

58. Formation continue

Des formations continues à destination des enseignants sont organisées par la FFE, si possible avec un financement FAFSEA pour les salariés et VIVEA pour les dirigeants. Voir notamment le programme des formations au Parc. De plus, la FFE organise des formations à l'intention des officiels de compétition.

59. Equivalences internationales

La FFE fait partie de l'IGEIQ, International Group for Equestrian Qualifications. Cette organisation indépendante, à laquelle 33 Fédérations équestres adhèrent, a comparé et référencé les différentes qualifications équestres en trois niveaux.

Les passeports, délivrés par chaque fédération membre, permettent aux enseignants de voir leurs qualifications confirmées et reconnues dans les pays membres de l'IGEIQ.

Le passeport assure aux employeurs potentiels que son titulaire est dûment qualifié et à quel niveau. Contact FFE Formation.

Renseignements : ffe.com/enseignant/IGEIQ.



© FFE/EB

Nouveaux BFE

Le BFE Initiation Poney Cheval, IPC, s'adresse aux enseignants qui veulent exceller dans l'initiation. Le BFE Guide de Tourisme Equestre, GTE, s'adresse aux enseignants qui veulent acquérir une compétence spécifique en tourisme équestre. Voir page suivante et *Ref 200* pp 20-21.

NOUVEAUTÉS FORMATION



©FFEPSV

Les titulaires de l'ATE n'ont que l'UC 4 à présenter pour obtenir le BPJEPS.

61. BFE GTE

Créé en 2018, le Brevet Fédéral Guide de Tourisme Equestre est une surqualification dans le domaine de l'encadrement et du développement des activités de tourisme équestre.

Destiné à faire monter en compétence les cadres du tourisme équestre, il certifie la capacité à gérer et développer une structure de tourisme équestre - ou un secteur de tourisme équestre - et à former les professionnels du tourisme équestre.

La formation s'adresse aux titulaires d'un diplôme professionnel d'animation ou d'enseignement des activités équestres de niveau IV minimum, ayant une compétence professionnelle avérée en tourisme équestre. Elle se déroule sur un volume horaire recommandé de 112 heures auxquelles s'ajoute le rapport d'expérience.

Suite au test d'entrée, le positionnement permet d'établir un parcours individualisé de formation.

Elle est composée de trois modules.

Module 1, conduire un projet de tourisme équestre - 28h

Module 2, concevoir, conduire et évaluer des actions de formation dans la spécialité « tourisme équestre » - 42h

Module 3, gérer un établissement spécialisé en tourisme équestre - 42h

La certification se passe en une épreuve unique où le candidat présente le rapport d'expérience

d'un projet équestre qu'il a conduit à destination d'un public novice. Cette présentation est suivie d'un entretien avec le jury.

La certification comporte une randonnée probatoire de 5 jours, un dossier avec mise en marché et auto-évaluation qui est présenté au jury et un entretien. Le candidat tire ensuite au sort, prépare et présente une action de formation en tourisme équestre auprès d'un public adulte en formation.

Conditions d'accès et modalités en ligne dans le règlement.

Voir aussi [Ref 200](#) p 20.

62. BFE IPC

Créé en 2018, le Brevet Fédéral Initiation Poney Cheval vise à optimiser l'expertise des enseignants pour l'encadrement des publics novices. Cette formation donne les éléments essentiels sur la connaissance de ce public spécifique, la conception d'un projet dédié à son intention, la mise en œuvre de séances innovantes et les éléments de bilan post-déroulement.

Le volume horaire de 42 heures est réparti en 3 modules : général, spécifique enfants et spécifique adultes.

La certification se passe en une épreuve unique où le candidat présente le rapport d'expérience d'un projet équestre qu'il a conduit à destination d'un public novice. Cette présentation est suivie d'un entretien avec le jury.

Conditions d'accès et modalités en ligne dans le règlement.

Voir aussi [Ref 200](#) p 21.

63. Passerelle BP JEPS pour les ATE

Les dirigeants titulaires du diplôme d'Accompagnateur de Tourisme Equestre délivré par la FFE sont dispensés des tests EPEF et EPMSP, d'exigence préalable à l'entrée en formation et d'exigence préalable à la mise en situation pédagogique du BP JEPS et des UC 1, 2 et 4. Il leur suffit de passer l'UC 3 de pédagogie pour obtenir le BP JEPS mention activités équestres, Option équitation d'extérieur.

Voir [ffe.com / Métiers / BPJEPS](#).

64. Journées fédérales enseignants

Lancées fin 2017, les Journées fédérales enseignants ont connu un grand succès. Pour leur première année, elles ont été animées par Michel Robert. Elles sont reconduites pour l'hiver 2018-2019 avec de nouveaux intervenants.

65. Techniciennes fédérales

Des techniciennes fédérales rendent visite aux clubs sur rendez-vous pour des rencontres permettant à la fois de prendre connaissance du projet développé par les dirigeants de centres équestres et de présenter les outils fédéraux d'aide au développement.

Ce nouveau type de visite centrée sur les échanges d'informations permet de détecter les besoins et d'y apporter la réponse adéquate dans les meilleures conditions.

Voir aussi [Ref 191](#) p 12.



©FFEPSV

L'initiation poney / cheval devient une spécialité BFE.

66

OUTILS CLUB FFE

AU FIL DES ANNÉES, LA FFE A MUTUALISÉ UNE FOULE DE DOCUMENTS ET DE SERVICES QUI PERMETTENT À CHACUN DE DISPOSER D'OUTILS CLÉS EN MAIN DANS LES DOMAINES DE LA PÉDAGOGIE, DE LA GESTION ET DE LA PROMOTION DES ACTIVITÉS.

7 espaces du site internet rassemblent les outils clubs en ligne : les Espaces Club, Enseignant, Ressources, Tourisme, Développement Durable, *Journée du Cheval* et FFE TV.

Espace Club

L'Espace Club vous donne tous les liens vers une multitude de documents pédagogiques et promotionnels et compte des pages dédiées aux activités Spectacles et Cheval & Diversité. N'hésitez pas à saisir ce que vous cherchez dans votre moteur de recherche en ajoutant ffe.com pour trouver rapidement la bonne page.

Exemple la recherche "*fiches pédagogiques ffe.com*" vous affichera immédiatement la liste des fiches pédagogiques disponibles sur le site FFE y compris dans les archives.

Mediathèque

La rubrique Médiathèque de l'Espace Club réunit les liens vers les principales parties du site qui rassemblent des documents pédagogiques et promotionnels. La rubrique MediatekClub, accessible, une fois identifié en tant que club ou qu'enseignant, depuis l'espace Club ou depuis l'accueil FFE Club SIF, rassemble les outils clubs FFE téléchargeables : Dossier Fidélisation / Promotion de vos activités toute l'année / Chèques cadeau pour Noël / Eléments *Journée du Cheval*, etc. A noter que le recueil des fiches séances *Cheval Génial* y est disponible dans les Archives.

Nouveautés MediatekClub

Outre la déclinaison de la Journée du Cheval 2018 et du colis de rentrée, retrouvez dans la MediatekClub les visuels Mercredi poney avec des versions réseaux sociaux, les enquêtes de satisfaction du Dossier Fidélisation, les documents de promotion permanents, chèques cadeaux, stages, etc. et la ligne cadeaux pour Noël. A noter la mise en ligne de collecteurs thématiques Ref sur Catalogue vidéo, Page du coach, Promenades et randonnées, Spectacles...

Espace Enseignant

L'Espace Enseignant rassemble tout ce qui concerne le cursus cavalier, la formation initiale et la formation continue aux métiers de l'encadrement et les liens vers pédagogie, sessions d'examen, etc.

Espace TE

Des documents, destinés à tous les acteurs, partenaires et pratiquants du tourisme équestre répondent à vos questions sur la création d'itinéraires de randonnée, les aspects juridiques ou techniques concernant les chemins, le balisage, les hébergements. Vous y trouverez une quinzaine de fiches pratiques, ainsi que deux guides méthodologiques : *Créer et aménager des itinéraires et des hébergements équestres* et *Balisage et signali-*

sation d'un itinéraire de randonnée équestre.

FFE TV

FFE TV héberge près de 1000 vidéos utiles pour animer les stages ou les stands sur foires et salons.

Les 28 films *Objectif Galop*[®] montrent les bonnes pratiques au programme des Galops[®] 1 à 4.

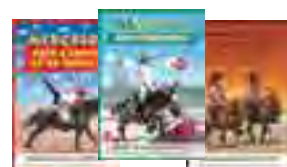
La chaîne *Tourisme équestre* compte des didacticiels d'une quinzaine de minutes sur Orientation, Matelotage, Bourrellerie, Maréchalerie, Secourisme équin, Soins aux chevaux, GeoCheval, etc. La chaîne *Disciplines équestres* compte 8 films de 13 minutes qui montrent comment s'initier à différentes activités.

La série *Le Pied à l'Etrier* compte 25 petits films qui présentent des témoignages de personnes découvrant une activité.

La série *Le Cheval c'est trop génial* compte 150 films de 5 minutes avec de multiples séances de découverte de plus de 30 disciplines et activités, dont en sujet principal la voltige en Saison 1, le spectacle en Saison 2 et le horse-ball en Saison 3.

Et aussi

Fiche 72 p 22 : Espace Ressources
Fiches 102 à 11 p34 : Documents TE
Fiches 154 à 160 p 46 : Espace Développement Durable.



LES PROMOS DE RENTRÉE

Chandelier éco
+ fiche



-15%

37,23 € TTC

~~43,80 € TTC~~

454A06SIMSS

Chariot à aliments
4 roues



-20%

311,20 € TTC

~~389 € TTC~~

217A08999KA

Râtelier plastique
5 places



-10%

529,20 € TTC

~~588 € TTC~~

304F09999SS



**EQUIP'
HORSE**

67

PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL

SIÈGE SOCIAL DE LA FFE, LE PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL DE LAMOTTE EST LE LIEU D'ACCUEIL DES GRANDS CHAMPIONNATS DE FRANCE. PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES, IL ACCUEILLE LES STAGES DES CLUBS ET EN DEHORS, C'EST UN CENTRE DE RÉUNIONS, STAGES ET SÉMINAIRES TRÈS ACTIF.

68. Parc stages clubs

Chaque club peut organiser au Parc Equestre Fédéral son stage avec ses cavaliers, ses enseignants et sa cavalerie. Le Parc assure l'hébergement, la restauration et la logistique. Chaque enseignant peut s'investir pleinement dans ses objectifs pédagogiques. Plus de 100 clubs viennent chaque année avec plus de 1 500 cavaliers différents.

Infrastructures sportives : le Parc met à disposition ses installations pour toutes les disciplines avec plus de 20 pistes, 3 manèges de 4 000 m², un cross national sur 25 hectares, 1 spring-garden, 1 marathon d'attelage, 9 terrains de horse-ball, 2 terrains de polo, 1 rond d'Avraincourt, 2 pistes de galop, accès à la forêt domaniale, 25 hectares de parkings, 3 blocs sanitaires et une sonorisation générale permanente.

Activités : découverte de nouvelles disciplines avec des intervenants spécialisés, perfectionnement sur les terrains des championnats, organisation de compétitions, soirées interclubs avec animations...

Pratique : le stage type débute le lundi à midi et se termine le samedi à l'issue du déjeuner. Le prix du séjour pour la semaine comprend l'hébergement, la restauration des cavaliers, les boxes, la nourriture pour la cavalerie, la mise à disposition des matériels, les installations...

Réservation et renseignements par mail à parc@ffe.com selon calendrier / 02 54 94 46 00

69. Parc formations

Formation continue : plus de 200 journées de stages et formations sont organisées au Parc chaque année.

Les formations d'encadrement s'adressent aux enseignants, aux entraîneurs, aux officiels de compétition...

Certaines sont organisées par la FFE, d'autres par les CRE, d'autres par des entreprises publiques ou privées.

Stages sportifs : une centaine de regroupements des meilleurs cavaliers dans une discipline ou une classe d'âge sont convoqués chaque année au Parc pour des stages de préparation avec les sélectionneurs et entraîneurs nationaux dans les principales disciplines.

Pôle France Attelage : un pôle France dédié à l'attelage permet le regroupement à Lamotte des meneurs de toutes les catégories, solo, paire et team, à poney et à cheval, pour des stages de détection, de perfectionnement et de préparation aux grandes échéances de l'année.

70. Parc séminaires

Salles de réunion, vastes espaces modulables couverts ou semi-

verts, salles de restaurant, hôtel, hébergements collectifs, les infrastructures du Parc permettent d'accueillir à la carte congrès et séminaires.

71. Parc en bref & en chiffres

- Le siège de la FFE avec 5 000 m² de locaux administratifs.
- 3 restaurants.
- 15 salles équipées.
- 55 jours de manifestation / an.
- 200 lits.
- 200 journées de stages / an.
- 400 hectares.
- 520 boxes.
- Un hôtel de 35 chambres.



PLANNING DES STAGES CLUBS AU PARC

Période	Nb semaines	Réservation à partir du :
Vacances de Février	4	1 ^{er} novembre
Vacances de Pâques	4	2 janvier
Vacances d'Été	Hors manifestations	1 ^{er} février
Vacances de Toussaint	2	1 ^{er} juin
Vacances de Noël	1	3 septembre

FFE RESSOURCES OFFRE AUX DIRIGEANTS DES GROUPEMENTS EQUESTRES ADHÉRENTS UN SERVICE DÉDIÉ AUX ASPECTS JURIDIQUES – ADMINISTRATIFS ET RÉGLEMENTAIRES – DE LA VIE DES CLUBS ET DES ORGANISATEURS DE CONCOURS.

Les juristes de FFE Ressources apportent une information juridique adaptée pour répondre aux problématiques rencontrées quotidiennement par les dirigeants. Des supports d'informations et des outils pratiques sont régulièrement mis en ligne et mis à jour.



© Fabrice Robert Kneischke

Domaines d'intervention

FFE Ressources propose son expertise pour :

- les relations avec les différents interlocuteurs du club : cavaliers, propriétaires, public, administrations, salariés, etc
- la gestion des impayés
- l'accueil des personnes en situation de handicap
- les normes régissant les constructions et plus généralement les infrastructures : réglementations spécifiques liées aux animaux, à l'environnement, à l'implantation, contraintes liées aux zones agricoles, sécurité incendie, etc
- des aspects à surveiller lors de la conclusion d'un bail, de constructions, de travaux, etc
- la gestion courante de l'établissement : par exemple les questions liées à la fiscalité ou au statut des sociétés et associations
- la recherche du bien-être animal : plusieurs fiches sont déjà en ligne sur la gestion de la fin de vie, les 5 sens du cheval, son comportement normal, etc

En savoir plus

La Lettre Ressources envoyée chaque mois par mail aux dirigeants fait le point sur les actualités d'ordre juridique et économique.

Les publications dans *La Ref* développent chaque mois un ou deux dossiers d'intérêt général.

Les juristes de FFE Ressources peuvent être contactés par téléphone de 14 h à 18h au 02 54 94 46 00 ou par email à ressources@ffe.com.

Pratique

Un espace dédié aux adhérents FFE est accessible, après identification avec les codes club du dirigeant, depuis la page d'accueil du site internet ffe.com.

Sur cet espace, FFE Ressources met à la disposition des adhérents, des fiches pratiques, des modèles d'af-fiches et de contrats ainsi que des formulaires administratifs pour la gestion quotidienne de leur établissement.

Parmi les plus téléchargés on retrouve, les modèles de contrats de pension, les affiches imposant le port du casque à la norme ainsi que les consignes de sécurité à afficher dans l'établissement.

Des dossiers concernant l'organisation de compétitions et le transport d'équidés ont été spécialement créés pour apporter une réponse globale aux clubs et aux organisateurs de concours sur ces deux sujets très couramment abordés.

Des fiches thématiques sont également à disposition sur tous les sujets traités par FFE Ressources.

Veille juridique

Le service FFE Ressources effectue une veille journalière, française et européenne, pour suivre au plus près l'actualité de la filière et informer régulièrement les adhérents des évolutions juridiques qui peuvent impacter les établissements équestres. Cette veille porte sur des dossiers tels que la fiscalité, les transports, la jurisprudence, etc.

L'objectif est double : intervenir suffisamment en amont pour informer des réglementations à l'étude, évaluer leurs impacts, et les diffuser rapidement aux adhérents FFE grâce aux outils Ressources (actualité Ressources, lettre Ressources, modèles, etc.).

Téléchargements



L'espace Ressources met à votre disposition un grand nombre de formulaires et documents prêts à afficher ou à personnaliser dans la rubrique Docs et modèles.

73 VÉRIFICATIONS

LES LISTES CI-DESSOUS VOUS PERMETTENT DE VÉRIFIER LA CONFORMITÉ DES POINTS SUSCEPTIBLES DE FAIRE L'OBJET DE CONTRÔLES.

ADMINISTRATIF	POINTS CONTRÔLÉS	OK	OUTILS FFE
STRUCTURE <ul style="list-style-type: none"> Vérification de la déclaration et de l'existence juridique de la structure Vérification de la couverture de l'assurance Responsabilité civile professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> Extrait K-bis ou extrait K pour les entreprises individuelles Copie des statuts Copie du récépissé de la déclaration en préfecture Attestation d'affiliation MSA en fonction de la nature de l'activité de la structure Attestation INSEE le cas échéant 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche: Entreprises en sociétés Fiche: Créer une association Fiche: Assurance
PERSONNEL <ul style="list-style-type: none"> Equipe en nombre suffisant par rapport à la taille de la structure, la cavalerie et le nombre de cavaliers Mise à disposition et port effectif des équipements de protection individuelle (EPI). Vérification de l'affichage obligatoire à destination des salariés: voir point "affichages" ci-dessous. 	<ul style="list-style-type: none"> Copie des contrats de travail des salariés Copie des diplômes de chacun des membres du personnel Copie des attestations de stagiaires Copie à jour des cartes professionnelles à jour Copie des déclarations de paiement des charges MSA ou URSSAF Copie des contrats complémentaire santé et prévoyance décès Copie des entretiens professionnels Registre du personnel à jour Document unique d'évaluation des risques prenant en compte la pénibilité Fiche d'entreprise élaborée par la médecine du travail Registre des accidents du travail 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche: Vérifier et afficher les diplômes du personnel Onglet "Gérer au quotidien" Onglet "Protéger le salarié" Fiche: L'emploi des jeunes travailleurs Quiz: Santé et Sécurité au travail pour les salariés
CAVALIERS <ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un contrat d'inscription Signature du règlement intérieur Conserver le volet de la licence réservé aux clubs et le faire signer par le licencié Enregistrement du certificat médical ou du questionnaire de santé 	En cas de contentieux avec un client, un document écrit pourra servir de preuves. ⚠ Il est très fortement conseillé de faire signer ces documents par le cavalier ou son représentant légal ⚠	<input type="radio"/>	Fiche: Gérer les inscriptions. Modèle: Contrat d'inscription. ffe.com: Rubrique "tout savoir". Espace santé de ffe.com: Certificat médical
AFFICHAGES	POINTS CONTRÔLÉS	OK	OUTILS FFE
AFFICHAGE À DESTINATION DU PUBLIC Vérification de l'affichage organisé dans un lieu facilement et régulièrement accessible aux salariés et lisible par tous.	<ul style="list-style-type: none"> Prix des prestations avec les différents taux de TVA appliqués Horaires d'ouverture au public Copie des diplômes et cartes professionnelles avec les dates de validité Attestation assurance RCP annuelle Détail des garanties de la licence et assurances complémentaires Consignes à respecter en cas d'incendie et numéros d'urgence Règlement intérieur du club Règles d'hygiène et de sécurité des activités équestres Interdiction de fumer et de vapoter Affichage de l'obligation du port du casque 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche: Tarifs Fiche: L'affichage obligatoire Modèles d'affichage que vous pouvez imprimer Modèle: Règlement intérieur
AFFICHAGE À DESTINATION DES SALARIÉS	<ul style="list-style-type: none"> Inspection du travail Médecine du travail Référence à la convention collective des centres équestres Horaires collectifs de travail Repos hebdomadaire Congés payés Textes sur l'égalité salariale entre hommes et femmes et la lutte 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Modèle d'affichage lorsque vous avez des salariés Fiche: Les documents de l'entreprise

INSTALLATIONS	POINTS CONTRÔLÉS	OK	OUTILS FFE
ENSEIGNES ET PRÉ-ENSEIGNES • Vérifier que l'enseigne est correctement apposée : distance, norme d'autorisation du règlement local de publicité • Vérifier que la pré-enseigne respecte bien les exigences posées par la loi	Tenir à disposition : <ul style="list-style-type: none"> • Pour les enseignes, autorisation du maire si nécessaire • Pour les pré-enseignes : autorisation du propriétaire 	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche : Enseignes
CONCEPTION d'ensemble des locaux sportifs, des installations extérieures et des voies de circulation intérieures, compatibles avec la nature de l'activité équestre pratiquée, la sécurité des pratiquants, des équidés et des tiers	Matériaux de construction et clôtures non dangereux pour les personnes et les animaux : <ul style="list-style-type: none"> • Absence de fils de fer barbelés • Absence de bois créosoté dans les lieux accessibles au public 	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche : Normes de construction
ZONES INTERDITES La réserve de fourrage, le stockage d'engins et le stockage de produit phytosanitaire doivent notamment être interdits au public et sécurisés	Si existence de zones interdites au public : <ul style="list-style-type: none"> • Affichage global d'un plan d'évolution : zones privées / publiques / interdites, etc • Signalisation des zones interdites ou dangereuses avec mention de la nature du danger 	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	Modèle : Affiche interdit au public
ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ Toute structure accueillant du public doit être accessible à un public handicapé	<ul style="list-style-type: none"> • Accessibilité aux bâtiments accueillant du public (sanitaire, place de parking, club-house, etc.) + récépissé de dépôt du document tenant lieu d'Ad'AP • Registre d'accessibilité qui peut être demandé par toute personne 	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche : Accessibilité handicapé Modèle : Registre d'accessibilité
SÉCURITÉ	POINTS CONTRÔLÉS	OK	OUTILS FFE
CASQUE Afin de respecter les obligations relatives à la sécurité, le port du casque est obligatoire et doit être imposé dans toutes les situations, à l'exception de la pratique de la voltige ou lorsque le pratiquant est à pied.			
Vérification des casques et du registre.	<ul style="list-style-type: none"> • Affichage de l'obligation du port du casque • Tenue d'un registre des casques à jour notamment date d'achat, date de désinfection, date de rebus, etc 	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	Modèle : Port du casque Modèle : Registre des casques
RAPPEL : La structure équestre doit être équipée d'une ligne de téléphone fixe ou portable grâce à laquelle elle peut être jointe et par laquelle les secours pourront être contactés. Il est nécessaire de pouvoir toujours être joignable, même en cas de faible réseau. Les lignes téléphoniques "ADSL" ne sont, elles, pas autorisées			
Vérification téléphone et affichage du numéro de téléphone	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de réponse et d'appel d'urgence • Affichage " Consigne de sécurité " 	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	Modèle : Consignes de sécurité
TROUSSES DE SECOURS HUMAINS ⚠ Distincte de celle pour les chevaux	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification de l'existence et de la conformité des trousse de secours • Vérification des dates de péremption des produits 	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche : Le matériel de secours
ACCÈS ET MATÉRIEL DE SECOURS RAPPEL : Vous pouvez prendre contact avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS - pompiers) le plus proche pour que soit notamment établie la voie d'accès pour les véhicules de secours. Un carnet doit être tenu dans lequel sont consignées les dates de vérifications des équipements.			
Vérification des conditions de secours des blessés et de prévention et secours des incendies.	<ul style="list-style-type: none"> • Voie d'accès pour les véhicules de secours • Prises d'eau • Présence d'extincteurs • Issues de secours accessibles et dégagées • Point de rassemblement dans la structure • PV des visites du service départemental d'incendie et de secours (le cas échéant) 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche : Les défibrillateurs Fiche : Le registre de sécurité Fiche : Les moyens d'extinction

EQUIDÉS	POINTS CONTRÔLÉS	OK	OUTILS FFE
TRANSPORT / IDENTIFICATION Vérification du registre d'élevage, de l'identification des équidés et des feuilles de route	<ul style="list-style-type: none"> • Registre d'élevage à jour avec lieu d'origine des équidés • Equidés identifiés au moyen d'une puce électronique • Documents d'identification des équidés présents • Cartes ou copies des cartes d'immatriculation – aussi appelé carte de propriétaire - des équidés dont vous êtes propriétaire • Registre de transport / feuille de route FFE • Certificat de compétences des conducteurs et convoyeurs 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche : Tenir un registre d'élevage appelé également registre des équidés Fiche : L'Identification des équidés FFE tout savoir : Editer une feuille de route Fiche : CAPTAV
À NOTER : désormais, pour les concours organisés dans le cadre fédéral, l'inscription au calendrier fédéral vaut déclaration de manifestation auprès de la DDPP et vaut registre d'entrées / sorties pour l'organisateur.			
MANAGEMENT DES CHEVAUX Vérification des conditions d'alimentation, d'abreuvement et d'hébergement des équidés et de praticabilité des paddocks	<ul style="list-style-type: none"> • Abreuvoirs et mangeoires propres • Aliments sains et équilibrés • Eau propre; • Dispositif d'abreuvement / d'alimentation évitant toute contamination et permettant de distribuer de l'eau de qualité en quantité • Protection naturelle ou artificielle contre les intempéries • Clôtures en bon état • Possibilité d'isolement des chevaux vis-à-vis du public • Bon état général corporel des équidés 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche : Normes du Vademecum IFCE. Inspection d'un lieu où sont détenus des équidés
SUIVI SANITAIRE Vérification du registre d'élevage. Pharmacie dédiée aux équidés. Déclaration du vétérinaire sanitaire. Vérification du box de quarantaine pour les animaux malades ou blessés.	<ul style="list-style-type: none"> • Registre d'élevage à jour comprenant notamment les dates d'interventions vétérinaires, les archives d'ordonnances ainsi que les départs et les arrivées • Pharmacie spécifique aux équidés avec produits en cours de validité + ordonnances correspondantes • Vaccinations à jour • Déclaration du vétérinaire sanitaire faite auprès de l'IFCE; • Déclaration du lieu de détention • Box de quarantaine 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche : Déclaration du vétérinaire sanitaire Fiche : Registre d'élevage Article Lettre Ressources n°50 : Vaccination des équidés Onglet : Bien être animal et éthologie
MATÉRIEL Vérification de l'état et du stockage du matériel.	<ul style="list-style-type: none"> • Equipements des équidés conformément nettoyés et désinfectés 	<input type="radio"/>	Vérification de l'état et du stockage du matériel
SÉJOURS	POINTS CONTRÔLÉS	OK	OUTILS FFE
ACCUEIL MINEURS Vérification des déclarations, des conditions d'accueil et d'encadrement.	<ul style="list-style-type: none"> • Déclaration des séjours d'accueil de mineurs • Déclaration des locaux à sommeil • Nombre et diplômes des encadrants • Diplôme adéquat pour l'enseignement et l'animation 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche : Séjours de mineurs. Modèle : Contrat d'inscription pour mineur



FFE RESSOURCES

INFORMATION ET AIDE JURIDIQUE POUR LES DIRIGEANTS

FFE.COM/RESSOURCES/LE-SERVICE-RESSOURCES

ECURIES	POINTS CONTRÔLÉS	OK	OUTILS FFE
INSTALLATIONS			
<p>RAPPELS : La lumière au sein des boxes doit être suffisante pour déceler d'éventuelles plaies et blessures sur l'équidé. Concernant les aérations, la circulation et la qualité de l'air doivent être suffisantes et le taux de poussières doit être bas.</p> <p>CONSEILS : Si la ventilation est artificielle, des systèmes d'alarme et de secours doivent être prévus. Dans cette hypothèse, il est conseillé de tenir un calendrier sur lequel les vérifications du système d'alarme sont inscrites régulièrement. Il est conseillé de conserver :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les factures d'entretien et de réparation si vous faites appel à un prestataire extérieur; • les factures d'achat de fournitures et de matériel si les travaux d'entretien et de réparation sont effectués par vos soins. 			
Vérification des lieux de vie des équidés.	<ul style="list-style-type: none"> • Bon état des parois des boxes et stalles • Taille des boxes, stalles, enclos, appropriée à la taille et au nombre des équidés • Conditions de température et taux d'humidité adaptées • Aération et ventilation d'air suffisantes • Eclairage suffisant en intensité et en durée <p>Il est utile de tenir à la disposition des inspecteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan sur lequel figurent les portes et fenêtres • Plan sur lequel figure la hauteur des bâtiments dans lesquels sont placés les équidés 	<p>○</p> <p>○</p> <p>○</p> <p>○</p> <p>○</p> <p>○</p>	<p>Fiche : Normes de construction.</p> <p>Fiche de l'IFCE : Infrastructures équestres.</p>
HYGIÈNE Vérification de l'entretien des lieux de vie des équidés.	<ul style="list-style-type: none"> • Boxes et stalles vidés et désinfectés régulièrement • Litière propre et saine • Ecurie correctement entretenue et nettoyée : murs et plafonds nettoyables et désinfectables / sol propre, étanche, non-glissant, nettoyable et désinfectable 	<p>○</p> <p>○</p> <p>○</p>	<p>Fiche de l'IFCE : Infrastructures équestres.</p>
GESTION DES DÉCHETS Vérification des eaux usées et des jus issus de la fumière.	<ul style="list-style-type: none"> • Conformité du système permettant l'évacuation des déchets • Fumière étanche et vidée régulièrement 	<p>○</p> <p>○</p>	<p>Fiche : La gestion du fumier.</p>

Bien préparer et gérer les contrôles

Bien se préparer aux différents contrôles inopinés ou annoncés dans les centres équestres permet leur bon déroulement. Les principaux organismes susceptibles d'effectuer des contrôles sont l'inspection du travail, la MSA, Mutuelle Sociale Agricole, la DRJSCS, Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et l'Ifce, Institut Français du Cheval et de l'Équitation. Les agents de contrôle disposent, dans leur sphère de compétence, de pouvoirs d'enquête leur permettant de pénétrer dans l'enceinte de

l'établissement, visiter les locaux, interroger les salariés et réclamer des documents. Leur mission ne se cantonne pas à relever les infractions, mais consiste aussi à informer et conseiller les dirigeants. Un contrôle peut d'ailleurs déboucher sur un simple courrier de rappel ou de mise en conformité, courrier que le dirigeant doit conserver.

- Sur les obligations de l'employeur : Espace Ressources > Social > Embaucher > Obligations de l'employeur
- Sur les contrôles : Espace Ressources > Actualités > Préparez votre structure aux contrôles.

En savoir plus

- Sur les obligations sanitaires : Espace Ressources > Equidés
- Sur les affichages obligatoires : Espace Ressources > Accueil du public

Références

- Code rural et de la pêche maritime : art. L. 201-1 et s ; art. L. 724-7 et s.
- Code du sport : art. L. 111-1 et s, art. A. 322-116 à art. A. 322-140.
- Code du travail : art. L. 8112-1 et s ; art. L. 8271-1 et s.





Boehringer
Ingelheim

SOUFFRE-T-IL EN SILENCE ?

50 % des chevaux^{1/2} atteints d'ulcères gastriques ne montrent **aucun signe clinique.**

L'absence de signes cliniques ne signifie pas l'absence d'ulcères. En revanche, un changement de comportement, une irritabilité, une baisse de performance peuvent vous alerter. Demandez conseil à votre vétérinaire.

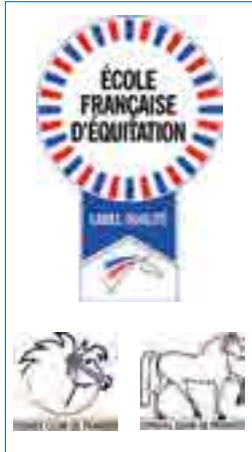


1. Murray M, J. Goodberry S, Anderson C, W. Hayes P, Johnson SA, Bailey J, et al. Prevalence of gastroenteric ulcers in horses with and without clinical signs. *Equine Vet J* 2010; 42: 77-81.
2. Bertone JJ, Buchala, Francis M, Anthony. Diagnosis and prevention of equine gastric ulcer syndrome. *Vet Clin North Am* 2007; 10: 671-687.



74

DÉMARCHE ET LABELS QUALITÉ



75. Démarche Qualité

La Démarche Qualité réunit les dirigeants des clubs engagés dans un objectif de progrès qui s'articule autour des labels Qualité qui a pour objectifs :

- d'aider le grand public à s'orienter parmi l'offre équestre,
- de valoriser la compétence des professionnels de l'équitation,
- d'engager et d'accompagner les dirigeants de club dans une démarche d'amélioration continue.



76. Labels activités

- Le label Ecole Française d'Équitation valorise les clubs proposant, à poney ou à cheval, initiation, perfectionnement ou pratique de la compétition club. Selon les publics accueillis, les EFE peuvent avoir les mentions Poney Club de France et/ou Cheval Club de France.

Création des labels

Les premières marques créées ont été Centre de Tourisme Équestre, Poney Club de France et Ecole Française d'Équitation. L'organisation actuelle a été mise en place en 2001. Ensuite ont été créés les autres labels avec leurs mentions, Ecurie de compétition, Equi-handi Club, Ecole d'Attelage, Cheval Etape et Sports Etudes. La liste des labels est ouverte.

- Le label Centre de Tourisme Équestre marque à la fois la volonté des établissements de s'engager vis-à-vis de leurs cavaliers et la reconnaissance de la qualité de leurs structures et de leurs prestations avec une nette orientation vers la pleine nature, la topographie, la découverte de la faune, de la flore et du patrimoine.
- Le label Ecole Française d'Attelage valorise les clubs proposant l'initiation, l'enseignement, le perfectionnement à l'attelage pour un large public.
- Le label Equi-Handi Club dis-



tingue les établissements aptes à bien accueillir les personnes en situation de handicap. Deux mentions précisent leur spécialisation : Handicap Mental et Handicap Moteur & Sensoriel.

- Le label Ecurie de Compétition identifie les établissements accueillant des cavaliers confirmés qui veulent s'entraîner avec leur cheval en vue de sortir en compétition ou des propriétaires qui souhaitent faire valoriser leur cheval par un professionnel. Les deux mentions, Entraînement du couple cavalier / cheval et Valorisation du cheval de sport, sont déclinées dans plusieurs

disciplines : saut d'obstacles, concours complet, dressage, endurance, attelage et voltige.

- Le label Cheval Etape identifie les établissements accueillant des poneys et chevaux à l'étape pour au moins une nuit. Deux mentions permettent de qualifier le type d'hébergement proposé : hébergement intérieur et hébergement extérieur.
- Le label Sport Etudes identifie les établissements en capacité de permettre aux jeunes cavaliers d'intégrer, dans le cadre du projet éducatif de la FFE, un parcours

sportif tout en bénéficiant d'un suivi scolaire classique et personnalisé. Il comporte les mentions Sport Etudes à partir de la 6^{ème} et Sport Etudes Excellence à partir de la 4^{ème}.

77. Label / Obtenir

La démarche Qualité FFE est une démarche volontaire de la part des dirigeants de club. Elle est réservée aux établissements adhérents de la FFE. Elle est incluse dans l'adhésion Membre Actif. Elle a un coût de 160€ pour les Membres Adhérents.

Prendre connaissance des critères du label: le cahier qualité de chaque label est disponible en téléchargement sur ffe.com/club.

Elle précise tous les critères composant le label et permet à chaque dirigeant de faire une première auto-évaluation de son établissement. Les cahiers des charges s'organisent autour des thèmes suivants :

- être en règle: encadrement et déclarations,
- infrastructures d'accueil du public,
- pratique de l'activité: encadrement, cavalerie et matériel pédagogique, aires de pratique et d'activité.

Demander la labellisation: se connecter sur FFE Club SIF. Faire la demande via Mon SIF/labels. L'établissement peut également faire parvenir à FFE Qualité la demande de label téléchargeable sur ffe.com/club.

L'audit d'attribution de label: c'est un préalable à toute labellisation. Il est réalisé dans un délai maximum de 4 mois après la demande de label par un auditeur salarié de la FFE. Il comporte une visite de l'établissement ainsi qu'un entretien avec le dirigeant ou son représentant. La grille d'audit

utilisée par l'auditeur reprend les mêmes critères que ceux présentés dans le cahier des charges du label.

Le compte-rendu d'audit: après chaque audit, un compte-rendu confidentiel est systématiquement envoyé au dirigeant de l'établissement. Il reprend les points forts de la structure ainsi que les points de progrès. Il indique également le résultat final de l'audit.

Il est important de noter que ce premier audit ne constitue pas un jugement définitif. Un nouvel audit peut être sollicité lorsque les remarques formulées dans le plan de progrès ont été prises en compte et qu'une réponse y a été apportée.

Durée d'agrément: lorsqu'un établissement équestre est labellisé, la durée d'agrément du label est de 18 ou de 36 mois suivant les conclusions de l'audit.

L'audit de renouvellement: les établissements labellisés sont régulièrement audités afin de s'assurer qu'ils continuent de répondre aux critères du cahier des charges du label dont ils sont attributaires.

Ces audits de renouvellement de label sont automatiquement programmés à la fin de la période d'agrément.

78. Clubs labellisés / services

Les établissements labellisés bénéficient de services FFE supplémentaires :

- Kit signalétique reprenant les engagements de la charte qualité,
- Affichage en tête des listes de clubs, en réponse à la Recherche Club sur internet,
- Présence dans l'annuaire des établissements labellisés diffusé au grand public lors des salons,
- Accès aux opérations spéciales de développement type *Poney Ecole*, *Equitation pour tous*,

Fête du poney, etc.

- Communication des coordonnées du club à la presse lors des demandes de listes de clubs susceptibles d'être contactés pour des reportages.



79. Plan Régional Qualité

La FFE propose aux CRE de mettre en place un plan de développement régional appelé Plan Régional Qualité. Cette démarche collective d'amélioration continue a pour objectifs :

- d'agir positivement sur la qualité,
- d'améliorer les pratiques,
- de moderniser les infrastructures.

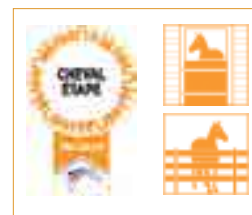
Elle s'articule autour d'une formation à la qualité et au management de la qualité, et d'audits diagnostics.

Les audits menés sur un échantillon représentatif d'établissements équestres permettent de mieux connaître leurs besoins et les améliorations nécessaires en étudiant la réalité de leurs pratiques et de leurs installations. La grille d'audit comporte les thèmes suivants :

- Obligations et déclarations légales,
- Hygiène et sécurité des personnes,
- Accessibilité des personnes en situation de handicap,
- Bien-être des équidés,
- Intégration paysagère,
- Développement durable.

Le traitement des audits de tous les établissements engagés dans cette démarche permet de produire une synthèse individuelle ainsi qu'une synthèse collective.

Cette dernière a vocation à être utilisée pour définir des axes de développement intéressants la plus grande partie des clubs. Les éléments peuvent notamment être repris pour définir un plan Cheval avec les collectivités territoriales.



80. Web qualité

La démarche Qualité concerne à la fois le public et les clubs.

Elle a une page dans l'espace club qui dirige vers le portail Qualité et une page dans l'espace Ressources et Qualité uniquement accessible après s'être identifié comme club.

81 DÉVELOPPEMENT / ACTIONS



82. achevalenfrance.com

achevalenfrance.com est la plate-forme web FFE de mise en relation entre le public et les clubs labellisés. Son objectif est de faire connaître le plus largement possible stages, animations, promenades et randonnées. Sur le principe des grands sites de réservation en ligne, l'écran d'accueil affiche les critères de choix : lieu, date et type d'activité.

L'internaute sélectionne ensuite son offre parmi celles répondant à ses attentes et il renseigne un formulaire de contact qui est envoyé par mail au club. Vous êtes club labellisé, n'attendez plus et créez les fiches des produits que vous pouvez proposer au plus large public.

La FFE fait la promotion de ce site en affichant le lien sur l'écran des internautes dont le profil en fait des prospects potentiels pour les activités que vous avez mises en ligne.

83. Équitation pour tous

Équitation pour tous est une opération de promotion destinée à toucher de nouveaux publics avec une formule d'initiation découverte de 6 séances pour convaincre au tarif unique de 50 €.

Les clubs labellisés qui souhaitent y participer s'inscrivent sur equitationpourtous.ffe.com, en précisant les créneaux horaires. Une carte de France permet à chacun de trouver le club participant le plus proche de chez lui. L'opéra-

tion fait l'objet d'une campagne de communication nationale.

Un kit de communication est adressé à chaque club participant lors de son inscription. Réassort sur simple demande.

Les clubs participants font état d'un très bon retour. Sur 3 inscrits à cette formule d'essai, devient un cavalier régulier et un autre pratiquera occasionnellement.

84. Poney Ecole

En partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère des sports, la FFE organise *Poney Ecole* pour favoriser les relations de proximité tripartites entre les clubs, les écoles et les municipalités.

Depuis le site dédié poneyecole.ffe.com, les établissements labellisés Poney Club de France qui souhaitent participer, référencent les créneaux mis gracieusement à la disposition des écoles. Les professeurs des écoles intéressés effectuent en ligne une demande de réservation auprès du poney-club de leur choix.

L'accord FFE Ministère dispense les clubs inscrits de la procédure d'agrément. La FFE communique sur les bienfaits des activités équestres auprès des médias, des maires et des présidents de communautés de communes. Le *Kit Ecole FFE* comporte les supports pour accueillir une classe. Au cours des 4 premières éditions, *Poney Ecole* a permis de sensibiliser plus de 200 000 enfants de 4 à 10 ans à la pratique de l'équitation. Cette opération a contribué à renforcer

l'image positive de l'équitation auprès du public, des représentants de l'éducation nationale et des élus locaux et elle a permis d'afficher une démarche volontariste d'accessibilité.

85. Sites web clubs

La FFE met à la disposition des clubs et des OD un service gratuit qui permet de créer et d'administrer un site internet en autonomie, aussi facilement que de gérer les documents de son ordinateur. Il suffit de s'identifier sur FFE Club SIF et de choisir Mon site web. Des modèles de site sont proposés et la rubrique administration permet d'ajouter ou de supprimer des rubriques, des pages, des modules : articles, albums photos, vidéos..., d'attribuer le statut de gestionnaire à un ou plusieurs licenciés, de consulter les statistiques de fréquentation du site et d'imprimer papier à en-tête, cartes de correspondance ou de visite, planches d'étiquettes aux couleurs et avec l'URL de votre site web.

De nombreuses aides sont à votre disposition. Le site developpement.ffe.com est un didacticiel de formation à l'administration d'un site web avec réponses aux questions les plus courantes.

86. Plan de Fidélisation

La FFE met à votre disposition un plan de fidélisation de vos cavaliers. Il est en ligne dans la MediatekClub de ffe.com. Il



comprend le pdf du Cahier 2 de *La Ref 189* qui fait le point complet sur le sujet et les quizz et enquêtes de satisfaction qui permettent de le mettre en oeuvre. S'y ajoute le Dossier Fidélité en ligne sur FFE Club SIF. Cette analyse nominative du flux de vos cavaliers licenciés comporte les rubriques : Progression globale des cavaliers, Fidélité de l'ensemble des cavaliers, Suivi des nouveaux cavaliers licenciés et Profil des cavaliers du club..

Accessible aux adhérents CLAF/CLAG identifiés sur FFE Club SIF, il est mis en ligne à la clôture de chaque exercice et à 6 mois pour l'année en cours.

Les statistiques sont traduites en tableaux et graphiques, commentées et corrélées par les chiffres des années précédentes et les moyennes nationales, régionales et départementales. Indicateur de réussite de la politique de prospection et de fidélisation du club, le dossier comporte une version pdf prête à imprimer très utile pour les bilans annuels.

87. Campagne FFE de rentrée

Chaque année, la FFE met en place une opération pour sensibiliser le public aux bienfaits de l'équitation à la rentrée. En 2018,

il s'agit d'un dispositif de communication multicanal comprenant : de la radio, des publi-rédactionnels dans la presse quotidienne régionale, et dans la presse enfants, de l'emailing, du digital et un partenariat avec les pédiatres pour promouvoir les bienfaits de l'équitation et rediriger un maximum d'internautes vers la page Trouver un club de ffe.com.

L'objectif est de soutenir l'effort de prospection et de réinscription des clubs. Cela passe par l'envoi aux dirigeants de supports qui rafraîchissent les propositions pédagogiques, les affichages et les documents promotionnels à leur disposition. C'est tout particulièrement l'objet du colis de rentrée envoyé fin août aux clubs CLAF et CLAG qui le souhaitent avec l'agenda de l'année, des présentoirs, affiches, dépliants... à l'intention du public et des cavaliers.

88. Espace Cheval & Diversité

Suite à la création du service Cheval et Diversité, une rubrique de l'Espace Club regroupe désormais tout ce qui peut vous aider à monter des projets equi-handi et equi-social.

Vous y trouvez les liens vers les formations aux BFE concernés, vers le label Equi-handi, vers les

comptes-rendus vidéo et texte des assises et vers la page Facebook créée suite aux Assises pour mutualiser les multiples initiatives.

89. Planning annuel

Poney Ecole a lieu au printemps, quand la plupart des écoles font des sorties pédagogiques, pour toucher les enfants à proximité du club. Cf Fiche 84.

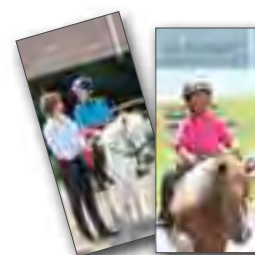
La *Journée Nationale de l'Attelage de Loisirs* a lieu au mois d'avril pour faire partager les joies de l'attelage au plus grand nombre. Cf Fiche 93.

La *Semaine Européenne du Développement Durable* a lieu tous les ans du 30 mai au 5 juin pour sensibiliser au comportement éco-citoyen. Cf Fiche 97.

La seconde *Fête du Poney* a lieu le dimanche 2 juin 2019 et permettra de lancer les réinscriptions. Cf Fiche 92.

La *Journée du Cheval* des 9, 16 et / ou 23 septembre 2018 conclut la campagne de recrutement. Cf Fiche 91.

Equitation pour tous a l'avantage de pouvoir se renouveler selon les besoins. Cf Fiche 83.



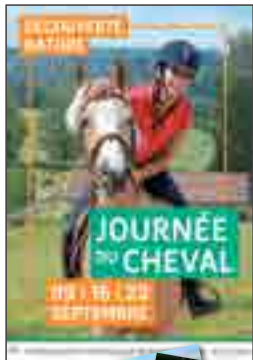
Les éléments du colis de rentrée de septembre 2018

En savoir plus

- Pour toute question portant sur les opérations de développement, envoyer un mail à developpement@ffe.com ou au mail dédié à l'opération poneyecole@ffe.com, equitationpourtous@ffe.com, etc.
- Consulter aussi la fiche 150 Boutique FFE pour commander le *Kit Ecole FFE*, le *kit Bienvenue au Club* et les documents supports des opérations évoquées dans ces pages.



Pour la première fois, la FFE communique dans la presse enfants



© FRANÇOIS DURAND/ATTÉLAGE MAGAZINE



© CATHY COIGNET



91. Journée du cheval

Organisée depuis 1990, la Journée du Cheval fait la promotion de l'équitation auprès du public les dimanches de septembre. C'est l'occasion pour tous les clubs de France de finaliser le recrutement de nouveaux cavaliers. Les clubs s'inscrivent sur le site journeeducheval.ffe.com.

Ils peuvent d'un clic mettre leur programme en ligne, puisqu'il leur est proposé, soit des programmes types, soit l'actualisation de leur programme de l'année précédente. La FFE communique nationalement vers les médias. Des affiches avec réserve, des baptêmes sont envoyés, dans le kit de rentrée, à tous les clubs qui le reçoivent et, par colis séparé, aux autres participants.

Grâce au partenariat national entre la FFE et le CNOSF, chaque club inscrit à la *Journée du Cheval* est automatiquement inscrit à *Sen-tez vous sport* et bénéficie d'une double visibilité.

92. Fête du Poney

Le dimanche 2 juin 2019 aura lieu la Fête du Poney. Positionné au printemps, ce rendez-vous populaire a pour vocation de mettre un coup de projecteur sur les poney-clubs et centres équestres de la FFE au moment de proposer les stages d'été et de démarrer les réinscriptions pour l'année suivante.

Cette Journée permettra d'augmenter l'écho des fêtes de club courantes à cette période de l'année en leur donnant un retentissement national.

93. JNAL

Initiative du CNTE, la JNAL, Journée Nationale de l'Attelage de Loisir, fait découvrir l'attelage sous toutes ses formes au mois d'avril. Chaque club organise son événement de la manière de son choix pour démontrer la complicité homme/cheval ainsi que la formation et le travail nécessaires pour pratiquer l'attelage dans le respect de l'animal et des règles de sécurité. Toutes les informations sont sur ffe.com/tourisme/Evenements.

L'inscription se fait en ligne et la carte de France affiche les manifestations organisées par département. La FFE/CNTE met à votre disposition un guide d'action avec les informations et outils nécessaires à la préparation et à la promotion de votre manifestation : affiches personnalisables, autocollants...

Les magazines spécialisés font également la promotion de cet événement. Prenez date pour avril 2019.

94. Congrès Fédéral Spectacle Club

Prenez date pour le 11^{ème} Congrès FFE des Spectacles Club du mercredi 16 au vendredi 18 janvier, en Avignon.

Au programme des réunions plénières au Palais des Papes, des ateliers en carrière et l'opportunité de voir des spectacles différents tous les jours, dont *Poney Passion* et les *Crinières d'Or*.

Le Congrès est une formation officielle pour les Brevets Fédéraux d'Encadrement Spectacle Équestre Club de niveaux 1 et 2.

95. Les rencontres western

Pour la première fois, les acteurs du western ont rendez-vous les 13 et 14 octobre 2018 au Parc équestre fédéral.

Les cavaliers, clubs et officiels pratiquant ou non la discipline sont invités à venir se former et à prendre part à des compétitions.

96. Printemps Style & Equitation

Créé en 2016, le *Printemps Style & Equitation* est une semaine de rassemblement de toute la famille Hunter. Stages le matin, compétitions l'après-midi, la formule permet d'associer formations d'officiels, d'entraîneurs et de cavaliers avec tous les experts de la discipline.

Prenez date pour l'édition 2019 pendant les vacances de Pâques au Parc équestre fédéral.

97. Semaine Européenne du DD

Depuis 2009, le CNTE et la FFE se sont associés au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire pour la Semaine Européenne du Développement Durable, SEDD, du 30 mai au 5 juin.

L'objectif est de sensibiliser et de mobiliser les clubs, centres de tourisme équestre, associations de cavaliers et meneurs, les cavaliers et leur entourage et de les encourager à adopter et promouvoir les comportements responsables.

Il suffit d'organiser du 30 mai au 5 juin, un ou plusieurs événements

non lucratifs en lien avec les principes du DD : mise en place des bons gestes au quotidien, d'activités durables au club, former des cavaliers responsables, mise en place de partenariats... Les outils pour préparer sa SEDD sont disponibles à la page ffe.com/devdurable.

Inscription en ligne sur le site du Ministère : <http://evenements.developpement-durable.gouv.fr>.

98. Equirando



L'Equirando, plus grand rassemblement européen de tourisme équestre, posera ses valises au Haras des Bréviaires (78) pour l'édition 2019. Du 2 au 4 août 2019, près de 1 000 cavaliers et meneurs et 700 chevaux se rejoindront dans ce haut lieu du patrimoine équestre français. L'Equirando se tient tous

les deux ans en un lieu différent. Depuis la première édition en 1961, l'organisation en est confiée à un comité d'organisation de la région hôte. 26 ans après, l'Equirando revient en Ile-de-France pour sa 52^{ème} édition. Le compte à rebours est donc lancé pour le Comité Régional d'Équitation d'Ile-de-France (CREIF), organisateur de ce rassemblement placé sous le signe de la passion du voyage à cheval.

99. GRTE

Les manifestations et rassemblements de cavaliers et meneurs d'extérieur sont une des richesses du tourisme équestre. Qu'il s'agisse de rallyes, randonnées, événements multi-activités..., ces manifestations contribuent à promouvoir la pratique du tourisme équestre.

Parmi elles, la FFE développe le Grand Régional de Tourisme Équestre dit « GRTE » : ensemble de manifestations labellisées par

les CRE-CRTE en lien avec les CDE-CDTE.

Le GRTE et les manifestations régionales ont pour objectifs :

- d'inciter à la randonnée et à la découverte des territoires,
- de fédérer les cavaliers et meneurs d'extérieur,
- de développer un réseau d'itinéraires propices à la randonnée,
- d'offrir une vitrine aux manifestations de tourisme équestre à travers une marque commune.

Les GRTE sont l'occasion de prendre part à un événement de tourisme équestre d'ampleur régionale avec les cavaliers de votre club. Découvrez ou redécouvrez votre région à cheval sans vous soucier des modalités administratives. Retrouvez toutes les manifestations équestres non compétitives inscrites au calendrier fédéral et inscrivez y les cavaliers de votre club via la DUM sur FFE Club SIF.



100 TOURISME ÉQUESTRE

101. FITE

Créée en 1975 à l'initiative de la France avec le concours de la Belgique et de l'Italie, la Fédération Internationale de Tourisme Équestre, FITE, réunit une vingtaine d'organisations nationales de Tourisme équestre, principalement d'Europe, mais également d'Amérique et d'Afrique.

Elle représente ses membres et favorise le développement de toutes les activités touristiques liées à l'utilisation des équidés.



Elle agit prioritairement dans les domaines des infrastructures, de la formation et des produits de tourisme équestre. Elle favorise l'émergence de grands itinéraires comme la Route Européenne d'Arctagnan.

Elle s'appuie sur des commissions et un délégué technique pour organiser ou déléguer des animations,

des compétitions et des échanges internationaux.

Son Comité UE s'attache à faire évoluer les réglementations pour favoriser l'itinérance équestre transnationale. Elle a signé en 2017 un protocole d'entente avec la FEI, sous forme d'un MOU, Memorandum Of Understanding.

Son siège est au Parc Équestre Fédéral de Lamotte. Elle est présidée par Frédéric Bouix. Son secrétaire est le Canadien Frédéric Pierrestiger et son trésorier, Bernard Pavie. Plus d'informations sur fite-net.org.





I02. Collecteur GPS

Destinée aux bénévoles titulaires d'une licence FFE, la formation de collecteurs GPS mise en place par la FFE -CNTE vise à apprendre à utiliser les GPS comme un outil de travail pour reconnaître les itinéraires, relever des points GPS et géolocaliser les points d'intérêt équestres et touristiques dans le but d'alimenter le SIG et GeoCheval.

Tout comme la formation de balisage équestre, votre statut de collecteur GPS sera indiqué sur votre licence fédérale et vous serez recensé sur la liste officielle des collecteurs GPS de la FFE - CNTE figurant sur l'espace Tourisme équestre de ffe.com.



© S. LAVIAL

I03. GeoCheval

GeoCheval est la plateforme indispensable à la préparation de randonnées équestres! Outil pour la consultation des itinéraires de tourisme équestre en France, il se présente sous la forme d'une carte interactive. Consultable depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, GeoCheval présente le tracé des itinéraires équestres et les informations techniques qu'ils contiennent : durée du circuit, revêtement de la route, accessibilité aux cavaliers et attelages, localisation des points d'intérêt touristiques et équestres à proximité des circuits, établissements labélisés FFE... Seuls les itinéraires répondant à des critères de qualité obligatoires définis dans un référentiel qualité sont valorisés sur GeoCheval pour en garantir la fiabilité. A consulter sur geocheval.com.



I04. Carnet de randonnée

Le carnet de randonnée est un outil électronique simple d'utilisation qui permet de valider les jours de ran-

donnée effectués par vos cavaliers. Avantages CTE : le carnet de randonnée vous permet de garder une trace de toutes vos randonnées. Il permet de bénéficier d'équivalents licences et engagements en compétition pour les CTE qui souhaitent devenir centres agréés pour la formation ATE. De plus, les jours de randonnée sont un critère de labellisation.

Avantages cavaliers : le carnet de randonnée facilite le contrôle des journées de randonnée nécessaires pour entrer en formation ATE ou pour passer les brevets de tourisme équestre comme le Brevet de Randonneur de Bronze ou le 1^{er} Bivouac. Possibilité d'imprimer une attestation de randonnée. Consultable dans la page Cavalier FFE.

Examineurs : tous les encadrants - accompagnateur, guide ou enseignant- disposant d'un code examinateur peuvent valider les jours de randonnée sur ce carnet.

Procédure : le principe est le même que pour la saisie des Galops®. Il faut s'identifier, sur le site ffe.com, FFE Club SIF, avec votre n° de licence qui vous sert d'identifiant et votre code examinateur qui est votre mot de passe. Vous avez alors accès à la saisie dans le menu « Mon SIF ». Une fois la randonnée validée, aucune modification n'est possible.

I05. Label Grand Itinéraire Équestre

La FFE-CNTE a mis en place un nouveau label afin d'assurer la mise en œuvre et la promotion des grands itinéraires thématiques français : le « *Grand itinéraire équestre* ».

Ce label vise à garantir l'attractivité et la lisibilité de l'itinérance équestre au niveau national mais également en Europe et vers l'international. Grâce à un cahier des charges spécifique, le « *Grand itinéraire équestre* » assure une randonnée de qualité. Pour créer un grand itinéraire culturel ou thématique ou pour connaître les projets en cours autour de chez vous, rap-

prochez-vous de votre CRTE et du correspondant régional infrastructures de votre région.

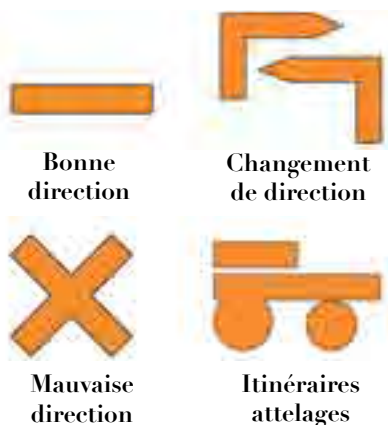
I06. Route Napoléon à Cheval

Cet itinéraire, labellisé « *Grand Itinéraire Équestre* », a été inauguré en 2015, lors de la célébration du Bicentenaire de la Route Napoléon. Il s'étend sur plus de 360 km, de la Côte-d'Azur au Dauphiné en passant par la Provence. Sur les traces de l'Empereur Napoléon Bonaparte, traversez les principales villes historiques sur 4 départements : les Alpes-Maritimes, les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes et l'Isère. Jalonné d'hébergements et d'aménagements propices à la randonnée, cet itinéraire de moyenne montagne est une invitation à la découverte d'un épisode de l'histoire de France. Plus d'infos sur crte-de-provence.com

I07. Route européenne d'Artagnan

Vivez une expérience équestre et culturelle de qualité, sur les traces du célèbre Mousquetaire, à la découverte des patrimoines européens. Au rythme du pas des chevaux, découvrez la *Route européenne d'Artagnan*, reliant Lupiac en Gascogne (France), lieu de naissance de ce personnage emblématique, à Maastricht dans le Limbourg (Pays-Bas), où il a trouvé la mort.

Avec près de 8 000 km de chemins en Europe, cet itinéraire vous propose de découvrir autrement la France, la Belgique et les Pays-Bas mais également l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne, dans les pas de d'Artagnan. Partagez cette expérience avec vos cavaliers pour vivre des moments de convivialité et d'évasion. Plus d'infos sur ffe.com/tourisme.



Bonne direction

Changement de direction



Mauvaise direction



Itinéraires attelages

108. Balisage équestre

Des chemins balisés accessibles aux cavaliers, des cartes facilement consultables, des gîtes bien identifiés sont indispensables pour circuler et randonner à cheval en extérieur. Le CNTE a la mission de veiller à la préservation et au développement de ces infrastructures pour qu'elles puissent servir les projets équestres de tous les clubs et de tous les cavaliers.

Les marques officielles de balisage équestre sont déposées par la FFE auprès de l'INPI. Les 4 marques orange et la signalisation spécifique destinée aux attelages garantissent un confort de pratique en jalonnant un itinéraire. Elles identifient l'activité d'équitation d'extérieur auprès des autres usagers, et ont vocation à être reconnues par tous.

Vous pouvez proposer un nouvel itinéraire équestre balisé pour valoriser le patrimoine culturel et naturel de votre région. Contactez votre CRTE, chargé d'assurer la mise en place du balisage en région. En tant qu'organe déconcentré de la FFE, il demandera un Dossier Balisage à FFE Tourisme. Après envoi des documents - conventions et tracés - il recevra une autorisation officielle d'utilisation de la marque et une lettre de mission à confier aux baliseurs.

109 Baliseurs FFE-CNTE

La FFE - CNTE a mis en place un cursus de formation au balisage destiné aux bénévoles majeurs titulaires d'une licence FFE. Des contenus de formation ainsi que des supports, tel le *Cahier technique du baliseur équestre*, ont été créés dans ce but. Vous pouvez ainsi acquérir une réelle compétence reconnue par la FFE. Votre statut de « baliseur équestre » sera indiqué sur votre licence fédérale et vous serez recensé sur la liste officielle des baliseurs équestres de la FFE - CNTE figurant sur l'espace Tourisme équestre du site de la FFE pendant 4 ans.

110. Ambassadeur TE

Pour valoriser le tourisme équestre et les activités de votre club dans ce domaine auprès des acteurs et du public de votre région, vous pouvez vous associer à des événements multi-activités rassemblant les loisirs sportifs de nature, organiser des journées pour l'entretien des chemins, participer à des salons, rencontres et congrès... La mise en valeur des atouts du tourisme équestre contribue au développement de la pratique d'équitation d'extérieur.

III. Collectivités et partenaires

L'implication au sein des collectivités territoriales de votre région permet de donner une véritable crédibilité au tourisme équestre, d'appuyer les démarches concernant les infrastructures et ainsi d'assurer le développement du tourisme équestre. Vous pouvez contacter le CRTE et le Correspondant Infrastructures de votre région qui vous orienteront vers les instances locales où le tourisme équestre doit être représenté, notamment au sein de la Commission Départementale des Espaces,



© SIMON BOURSIER

Sites et Itinéraires, CDESI, de votre Conseil départemental. L'action conjointe renforce la présence du tourisme équestre au sein des institutions et favorise la préservation des sites de pratique.

Vous pouvez décliner au niveau local les conventions de partenariat conclues avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre, la Fédération Française de Cyclotourisme et l'Office National des Forêts. Vous pouvez vous faire assister dans l'élaboration de ces conventions locales par FFE Ressources en contactant ressources@ffe.com. Cela vous permettra de vous rapprocher des autres pratiquants de loisirs sportifs de nature ou de la préservation de l'environnement.

II2. Suric@te

La plate-forme de veille des sites de pratique Suric@te, lancée par le PRNSN, Pôle Ressources National Sports de Nature, permet aux cavaliers et meneurs de pleine nature de contribuer à la préservation des itinéraires équestres.

Ils sont invités à signaler les incidents rencontrés lors de leurs randonnées sur ffe.com/tourisme/suricate. Cela peut concerner le balisage, la sécurité, les conflits d'usage, l'environnement...



113 DUM/MODE D'EMPLOI

LA DUM, DÉCLARATION UNIQUE DE MANIFESTATION, EST L'ÉQUIVALENT, POUR LES MANIFESTATIONS, DE LA DUC, DÉCLARATION UNIQUE DE COMPÉTITION.



© FFE/HOJYS

Simplification et promotion

La DUM permet de valoriser les randonnées, rallyes, rassemblements départementaux, régionaux ou tout autre événement tel qu'un spectacle équestre. Ouvert à tous les adhérents FFE ainsi qu'aux Comités régionaux et départementaux, ce nouveau service offre plusieurs avantages, facilitant l'organisation :

- satisfaire à la législation : inscription de cavaliers licenciés, donc assurés, déclaration de rassemblement d'équidés, déclaration de vétérinaire sanitaire, registre des équidés...
- faciliter le traitement des inscriptions et des paiements, en offrant la possibilité aux clubs et associations membres de la FFE d'inscrire des cavaliers/meneurs licenciés,
- apporter une communication dédiée et renforcée autour de ce seul calendrier fédéral en direction des licenciés, des clubs et associations de cavaliers et de meneurs.

Elle permet :

- De percevoir le montant des inscriptions directement sur son compte FFE,
- De promouvoir ses manifestations auprès des licenciés et adhérents FFE via le calendrier fédéral,
- A chaque organisateur d'imprimer l'état des inscriptions et sa feuille de route aller et retour à conserver dans le camion,
- De garder la trace des activités sur le compte de l'organisateur.

Créer une DUM

La DUM est ouverte à tous les groupes membres de la FFE.

Vous allez sur FFE Club SIF/Tourisme. Vous vous identifiez. Vous choisissez DUM. Vos coordonnées sont pré-remplies.

Etape I

Vous renseignez le nom de votre manifestation, sa date, le numéro de téléphone pour les renseignements qui peut être dif-

férent de celui de l'organisateur, etc. Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires.

Etape 2

Vous avez le choix entre :

- Randonnée équestre
- Rallye avec animations
- Spectacle équestre
- Manifestation multi-activités
- Evénement équestre

Vous renseignez le nombre de places, la description de l'événement et les modalités pratiques : détails hébergement chevaux et cavaliers...

Vous pouvez ajouter un visuel et / ou un fichier.

Le pointeur vient se placer automatiquement sur l'adresse de la manifestation sur la carte qui la géo-localise.

Etape 3

Vous contrôlez le récapitulatif et vous pouvez soit modifier, soit enregistrer la manifestation. Elle apparaîtra alors dans la liste et dans le calendrier des manifestations.

Validation

Les saisies de DUM sont possibles en continu toute l'année jusqu'à J-15. Validation par les CRE CRTE.

S'inscrire

L'inscription est ouverte aux associations et clubs adhérents FFE ainsi qu'aux OD.

Elle est ouverte à tous les licenciés FFE titulaires d'une licence de pratiquant, de compétition, verte ou bleue.

L'engagement est ouvert à tous les équidés enregistrés sur la liste FFE.

Rappel : l'enregistrement sur la liste FFE est gratuit.



1



2



3

Kavalog

LOGICIELS DE GESTION
EQUESTRE



Bien gérer la rentrée !

➤ LA RÉFÉRENCE
DEPUIS PLUS DE 10 ANS

➤ PLUS DE 900 CENTRES
DÉJÀ ÉQUIPÉS

➤ 3 VERSIONS POUR COUVRIR TOUS VOS BESOINS EN GESTION

1

KAVALOG START

Solution initiale pour
gérer la facturation
d'une petite structure
ou d'une écurie
de propriétaire.

2

KAVALOG BASIC

Solution intermédiaire pour
la gestion administrative
et commerciale d'une
petite structure ou d'une
écurie de propriétaire.

3

KAVALOG CE

La version la plus
complète dédiée
aux centres équestres.

FONCTIONS	KAVALOG START	KAVALOG BASIC	KAVALOG CE
Conforme à la législation	●	●	●
Intégration de votre fichier clients FFE	●	●	●
Gestion de la clientèle	●	●	●
Gestion des prestations (ventilation TVA)	●	●	●
Gestion de la facturation	●	●	●
Export en comptabilité	●	●	●
Gestion des chevaux	●	●	●
Registre d'élevage	●	●	●
Gestion des soins	●	●	●
Envoi des licences à la FFE	●	●	●
Devis	X	●	●
E-mailing	X	●	●
Gestion documents	X	●	●
Tableaux de bord	X	●	●
Gestion des prélèvements	X	●	●
Gestion des reprises	X	X	●
Planning	X	X	●
Récupérations forfaits	X	X	●
Décroisement des cartes	X	X	●
Gestion des activités (stage, animation...)	X	X	●
Gestion des groupes	X	X	●
Compatibilité module Kavalog Web	X	X	●
Hot line	1H/mois	Illimitée	Illimitée
Mises à jour	Incluses	Incluses	Incluses
Formation et paramétrage	2H	½ journée	1 journée
TARIFS HT	à partir de	à partir de	
Formation et mise en place	190 €	390 €	Sur demande
Abonnement mensuel HT (licence, hot-line, mises à jour)	30€	50€	Sur demande

Design www.bookaphil.fr / Philippe Horstetter / 06 89 90 03 75

PARTENAIRE DU



www.kavalog.com
Tél : 01 60 92 18 58
contact@aexae.fr

Aexae - 1 rue de Terre Neuve
Bâtiment I - 91940 Les Ulis

114

PARTICIPER À DES COMPÉTITIONS

LES RÈGLES SPORTIVES CONCERNANT LE CADRE DES ÉPREUVES, LES CONDITIONS DE PARTICIPATION DES CAVALIERS ET DES ÉQUIDÉS SONT DÉFINIES DANS LE RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS FFE. TOUT EST EN LIGNE, DU CALENDRIER AUX RÉSULTATS, EN PASSANT PAR LES PROGRAMMES, LA FEUILLE DE ROUTE ET LES INFORMATIONS SUR CHAQUE CONCOURS. APRÈS LE CONCOURS, CHACUN PEUT VÉRIFIER SES RÉSULTATS, SON RANG DANS LES LISTES DE CLASSEMENT ET L'ÉTAT DE SES QUALIFICATIONS.



II5. Alertes mails

Les alertes mails de FFEcompét vous apportent gratuitement des informations sur les concours : programme, clôture, engagements et résultats. Vous pouvez vous abonner via la rubrique Alertes mails, que vous soyez ou non titulaire d'un compte compétition engageur ou organisateur. Vous pouvez demander à être informé de votre classement permanent.

II6. Divisions / Compétition

La compétition Club s'appuie sur la pédagogie de la réussite et l'épanouissement sportif du cavalier.

La compétition Poney permet de faciliter la progression sportive des plus jeunes dans une démarche éducative.

La compétition Amateur répond à une logique de loisir sportif.

La compétition Pro rassemble les concurrents orientés vers le haut niveau et la performance.

II7. Règlement / Compétitions

Le Règlement des Compétitions FFE comporte des dispositions générales qui s'appliquent à toutes les disciplines et des dispositions spécifiques établissant les règles particulières à chaque discipline.

Les règlements sont consultables sur ffe.com et actualisés annuellement. Ils définissent notamment les normes techniques des épreuves et les conditions de participation.

A la page d'accueil, choisir l'onglet Disciplines équestres. Puis cliquer sur le pictogramme de la discipline choisie. La page est aussi accessible depuis les espaces Compétiteur et Organisateur de concours.

II8. Droit de participer / Compétitions

CAVALIER

Le cavalier doit être titulaire d'une Licence Fédérale de Compétition, LFC, valide. La LFC définit les paramètres des droits de participation

requis pour chaque épreuve : niveau technique et de Galop®, catégorie d'âge, niveau de performance antérieur, etc.

PONEY / CHEVAL

L'Ifce gère le fichier central des équidés SIRE puis transmet les informations à la FFE pour la gestion des compétitions équestres. La FFE fournit à l'Ifce les résultats des équidés en compétition dans le but d'élaborer les indices de performance.

Le poney / cheval doit être identifié. Il doit disposer d'un livret SIRE validé ou certifié avec carte de propriétaire à jour. Il doit être en bonne santé et son document d'accompagnement doit justifier que ses vaccinations sont à jour. Il doit être inscrit sur la liste FFE.

II9. Gestion informatique / Concours

La convergence entre les 2 systèmes de gestion des compétitions se fait progressivement. Toutefois, la gestion n'est pas toujours exactement la même.

En savoir plus

ESPACE COMPÉTITEUR :
ffe.com/compet

- Actualités
- Règlements
- Agenda
- Disciplines équestres
- Documents techniques

Possibilité de s'abonner aux flux RSS.

FFE Compét : ffe.com/toutsavoir/Competitions

CONTACTS :
FFE Compétition
02 54 94 46 00
competition@ffe.com

FFE Club SIF

Le compte adhérent FFE Club SIF peut s'utiliser à la fois pour engager, pour organiser et pour prendre des licences.

Les épreuves Club toutes disciplines.
Les épreuves Poney toutes disciplines.
Les épreuves Amateur et Pro en Horse-Ball, TREC, Equitations de Travail et de Tradition.

FFEcompét

FFEcompét distingue des comptes engageurs et des comptes organisateurs.

Les épreuves Amateur toutes disciplines sauf Horse-Ball et TREC.
Les épreuves Pro.
Tous les concours internationaux.

I20. Enregistrement des poneys / chevaux

• FFE - obligatoire avant tout type d'engagement en compétition FFE et FEI : Club, Poney, Amateur, Pro, Internationaux.

• SHF – obligatoire avant tout type d'engagements en compétition SHF : jeunes chevaux et jeunes poneys.

A savoir

Le cheval doit être enregistré au SIRE.

Le déclarant doit être le propriétaire ou le mandataire du propriétaire du cheval.

Il doit être titulaire d'une licence pratiquant.

Opération

Le déclarant va sur ffe.com et renseigne les informations demandées, dont le numéro de licence du propriétaire si ce n'est pas lui.

Après

Si le cheval change de propriétaire, il est nécessaire d'effectuer un nouvel enregistrement avec le nouveau propriétaire pour l'engager en compétition.

En savoir plus

ffe.com/toutsavoir/Equides.

I21. Engager

• Rechercher un concours à la rubrique Recherche concours de FFEcompét ou BO Engts Résultats de FFE Club SIF.

Les écrans permettent une sélection selon plusieurs critères, date, lieu, discipline, type de concours...

La fiche de chaque concours donne les renseignements nécessaires, comme types d'épreuves, tarifs, engagements terrain, coordonnées, horaires, dotations, jurys, limitations...

• S'identifier. Vérifier que son compte est créditeur ou le créditer. Dès que le concours est ouvert aux engagements, le bouton Engager apparaît pour chacune des épreuves. Il suffit de saisir les numéros ou noms du cavalier et de l'équidé.

• L'engagement peut être modifié ou annulé jusqu'à la clôture, c'est-à-dire la date limite pour s'engager.

Attention : lorsque les épreuves sont limitées, l'organisateur définit la date à partir de laquelle les annulations ne donnent pas lieu à remboursement.

I22. Gains & résultats

Les résultats de concours sont consultables, soit à la rubrique BO Engts Résultats sur FFE Club SIF, soit à la rubrique Recherche concours sur FFEcompét.

Dans les épreuves à dotations, les gains des classés sont versés sur le compte engageur. Il appartient au cavalier et à l'engageur de vérifier les résultats.

En cas d'erreur, dans un délai maximum de 2 mois, contacter l'organisateur ou le président du jury pour qu'ils fassent le rectificatif auprès de la FFE.

I23. Top listes / Compétitions

La FFE met à la disposition des clubs, cavaliers, propriétaires et entraîneurs des outils d'évaluation de la performance en compétition.

Sur FFE Club/SIF, choisir Compétition / Qualification / Clt permanent.

Chaque cavalier peut consulter son rang dans les classements permanents de chaque niveau à partir de Ma Page Cavalier FFE. Il peut imprimer son palmarès et vérifier

ses qualifications en concours Club & Poney.

Sur FFEcompét, choisir l'onglet Classements qui a 3 entrées : classements permanents / Listes de qualification / Regul'Top.

Chaque performance permet aux cavaliers, aux chevaux et aux couples d'engranger des points. Les classements permanents sont mis à jour sur une année glissante.

Regul'Top est un outil d'analyse de la régularité des chevaux en compétition Amateur & Pro. Il est fondé sur le pourcentage de réussite du contrat technique par rapport au nombre de participations.

I24. Sport propre

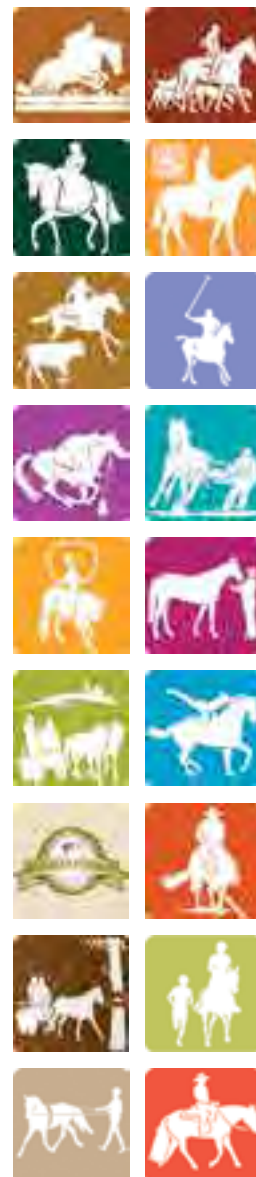
Les règlements FEI et FFE précisent les comportements et les produits interdits en compétition. Les règles anti-dopage et les listes de produits interdits sont consultables à la page : ffe.com/La-FFE/Instances-Disciplinaires-et-Dopage.

La FFE fait la promotion des bons comportements par la charte du cavalier et grâce aux 7 films de la chaîne FFE TV Sport Propre.

I25. Compétition internationale

La FEI a pour interlocuteurs les fédérations nationales qui ont autorité à valider toutes les sélections pour participer aux concours et championnats internationaux. Le règlement FEI est consultable sur fei.org. Choisir Discipline, puis Rules.

Consulter la rubrique Tout Savoir / International pour les passeports FEI des chevaux, les chevaux de passage sur le territoire, les labels, les demandes de participation, les vaccinations.



126

ORGANISER DES COMPÉTITIONS

I27. Organiser / l'essentiel

Pour organiser des compétitions FFE ou FEI en France, il faut être adhérent FFE à jour de sa cotisation, assuré en RC, disposer d'un terrain conforme aux exigences du règlement, d'une équipe pour assurer la logistique du concours et d'un budget pour garantir le versement des gains éventuels dans les délais réglementaires. L'organisation de compétitions équestres est soumise à la fois aux règlements sportifs FEI et / ou FFE, et à la législation française sur les manifestations ouvertes au public. S'y ajoutent les règles concernant la traçabilité des chevaux et leur transport.



©MANDRU PHOTO



©FFEPSV

matif, la DUC permet de dégager les organisateurs d'un grand nombre de déclarations légales auprès des services de l'administration. La participation aux réunions de calendrier permet de disposer d'une date conforme aux décisions collectives. C'est la FFE qui déclare à la FEI tous les concours internationaux en France. La plupart sont programmés lors des réunions de calendrier des internationaux. Les procédures sont fonction des labels.

I28. Dossier organisateur

FFE Ressources met à la disposition des organisateurs un Guide juridique d'aide à l'organisation de compétitions. C'est un dossier pdf téléchargeable de 18 pages mis à jour en temps réel. Il traite les questions de financement, déclarations à effectuer, utilisation de la voie publique, obligations de sécurité, gestion des officiels de compétition et des bénévoles, etc. Il se conclut par un retro-planning. S'identifier sur l'espace Ressources et Qualité. Choisir Activités. A consulter aussi la rubrique équidés pour l'hébergement et le transport des chevaux.

I29. Programmation

La programmation d'un concours national se fait grâce à une DUC, Déclaration Unique de Concours. La DUC est à la fois une prise de date et une déclaration du programme et des informations relatives au concours. Outre son caractère infor-

I30. Attribution / concours

A chaque niveau, l'attribution des principaux concours fait l'objet de décisions des instances concernées, FEI et FFE pour les internationaux, FFE pour tous les circuits et championnats de France, CRE et CDE pour les circuits et championnats régionaux et départementaux.

I31. DUC

La DUC sert à la fois à confirmer l'organisation d'un concours attribué et à déclarer un concours qui ne nécessite pas d'attribution spécifique.

Opérations : la saisie se fait exclusivement sur ffe.com. Saisie du 1^{er} octobre au 15 novembre 2017 pour les concours prévus du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018. Saisie du 1^{er} avril

au 15 mai 2018 pour les concours non enregistrés du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018. Validation des CRE du 16 au 30 novembre et du 16 au 31 mai. Saisie hors DUC de J-60 à J-50 pour l'endurance et le TREC, de J-30 à J-20 pour les autres disciplines.

A savoir : les championnats départementaux, interdépartementaux, régionaux et doivent être validés par le CRE.

Contrôle : consulter le BO des concours sur ffe.com.

Chemin : FFE Club SIF : DUC / Evénements choisir Nouvel événement.

FFEcompét : se connecter avec les codes adhérent FFE. Choisir Ajouter DUC.

Dans les 2 cas, saisir au moins une épreuve.

I32. Pack organisateur internet

L'organisateur dispose sur internet d'un pack organisateur qui lui permet de télécharger de multiples documents utiles, listings, fiches de jury, fichiers pour traitement informatique des résultats, catalogue de chevaux à vendre, etc.

Les résultats peuvent être déposés sous forme de fichiers ou saisis en ligne. Ils doivent être parvenus aux services informatiques fédéraux dans un délai de 7 jours. Au-delà, la pénalité est de 10% de la part organisateur par semaine de retard.

En savoir plus

L'espace Organisateur de Concours accessible depuis la page d'accueil de ffe.com comporte les rubriques Règlements, Disciplines équestres et Documents techniques. Sa page d'accueil affiche un module d'actualités avec notamment tous les appels à candidatures, les nouveautés réglementaires FEI...

133 OFFICIELS DE COMPÉTITION

Rôle et missions

Les Officiels de Compétition sont les juges, arbitres, chefs de pistes et commissaires aux paddock... qui officient sur les concours.

Pour que les concours se passent dans un bon esprit sportif, ils veillent avec impartialité et fair-play au bon déroulement et à la parfaite équité des compétitions. Ils sont référencés sur des listes informatiques tenues à jour par la FFE. Leur qualité d'Officiel figure sur leur licence et ils disposent d'un accès réservé dans la rubrique Officiels de Compétition sur FFE Club SIF.

Devenir Officiel

Devenir Officiel de Compétition permet de contribuer au développement de sa discipline. Il faut être titulaire d'une licence fédérale en cours de validité et connaître le règlement. Usuellement, on commence par seconder un Officiel de Compétition expérimenté. Sur les concours Club, il appartient à l'organisateur de désigner une personne compétente pour cette mission.

Dès que le nom d'un licencié est inscrit sur une DUC de concours Club, il intègre la liste des Officiels Club et il est convié aux formations organisées par le CRE.

Promotion Officiel



En allant sur l'espace Officiel de Compétition depuis la page d'accueil, les Officiels disposent de toutes les informations utiles pour s'informer, se former et accéder aux cursus de promotion.

Les rubriques sont : actualités, disciplines équestres, règlements, cursus et Documents.

En savoir plus

Le cursus des officiels comporte des étapes marquées par des promotions successives depuis Juge Club, le premier niveau, jusqu'à Juge FEI 5*, le plus haut, celui des juges des Jeux Olympiques.

134 ÉQUIPE DE FRANCE JO-JEM

Propriétaires

La FFE regroupe les cavaliers, les chevaux et leurs propriétaires dans un programme à objectif Jeux pour les prochaines grandes échéances comme les Jeux Équestre Mondiaux et les Jeux Olympiques. Ce partenariat permet de formaliser un échange d'engagement réciproque dans un but partagé d'excellence sportive. À travers l'appartenance à l'Équipe de France JO / JEM, il valorise l'investissement des propriétaires et leur implication pour les sports équestres français.

Objectif Jeux

Le propriétaire d'un cheval qui « joue les Jeux » s'engage dans

une relation durable avec la FFE en vue des grandes échéances mondiales. Avec son cavalier, il adhère au programme d'objectifs comprenant un plan de formation du cheval ainsi que la participation aux épreuves définies comme étant des étapes clefs de la préparation du couple dans le but de participer aux prochains Jeux.

Valorisation

En accord avec le propriétaire, la FFE investit dans une formation individualisée du cheval et de son cavalier, tout en participant au suivi sanitaire et sportif du couple. Elle inscrit le cheval sur la liste d'accessibilité aux primes de performance. Elle assure une promotion spécifique du cheval.

Les propriétaires de chevaux Équipe de France JO/JEM sont invités dans des espaces réservés sur les étapes des circuits internationaux French Tour Jumping, Eventing Tour et Dress Tour.

Services

La FFE met à disposition des propriétaires de chevaux Équipe de France JO/JEM les informations pratiques utiles pour assister aux épreuves internationales, adresses des hôtels, programmes, résultats... Ils ont un accès à FFE Ressources pour des modèles de contrats, une aide à la constitution de montages juridiques pour la copropriété de chevaux, etc.



En savoir plus

La page ffe.com/hautniveau/Equipe-de-France-JO-JEM permet de consulter les listes des chevaux Équipe de France JO/JEM et des listes élargies Équipe de France en CCE et dressage. Les biographies des cavaliers et chevaux sont également disponibles dans l'espace presse du site ffe.com.

135

CIRCUITS & CHAMPIONNATS FFE

LA FFE A MIS EN PLACE DES CIRCUITS D'EXCELLENCE POUR PROPOSER UN PROJET SPORTIF DE QUALITÉ AUX DIFFÉRENTS PUBLICS DE CAVALIERS INSCRITS DANS UNE LOGIQUE DE PERFORMANCE. CES CIRCUITS ONT CRÉÉ UN LIEN ENTRE LES ORGANISATEURS DES ÉTAPES EN QUÊTE DE LA MEILLEURE ORGANISATION POSSIBLE. ILS RÉUNISSENT LES MEILLEURS PLATEAUX DE CAVALIERS. LA CONCURRENCE Y FAVORISE L'ÉMERGENCE DES TALENTS, LA PRÉPARATION DES GRANDES ÉCHÉANCES ET LA DÉTECTION DES FORTS POTENTIELS EN VUE D'INTÉGRER LES ÉQUIPES DE FRANCE. EN SAVOIR PLUS SUR : FFE.COM/CIRCUIT/CIRCUITS-FFE

136. Circuit pony-games

Créé en 2016, le circuit PMG Tour propose des étapes et une finale destinées à préparer les équipes de France pour les championnats du monde.

137. Grand National

Le Grand National se court dans les 3 disciplines olympiques par écuries de 2 ou 3 cavaliers sponsorisées par un ou deux partenaires. Il s'adresse aux meilleurs cavaliers Pro et offre une passerelle privilégiée vers le niveau international pour les chevaux, comme pour les cavaliers.

Fortement médiatisées, les étapes Grand National ont l'avantage de proposer des épreuves aux normes contrôlées sur des terrains de qualité et sont associées à des épreuves de formation pour les espoirs, chevaux et cavaliers. grandnational.ffe.com.

138. Grand Indoor

Le nouveau Grand Indoor CSO se court sur 10 étapes pendant la saison hivernale, dans les mêmes conditions que le Grand National. Il offre aux cavaliers nationaux les atouts que trouvent les cavaliers internationaux dans la Coupe du Monde.

139. Circuits Internationaux

Le French Tour est le premier en date des circuits internationaux. Il rassemble les plus beaux CSI5* de France (2015-2016), étapes Coupe des Nations, Coupe du Monde et Global Champions Tour.

Le Dress'Tour et l'Eventing Tour réunissent les plus beaux concours français en dressage et en concours complet.

Ces circuits permettent de tester de nombreux couples français en vue des échéances internationales, du fait de la concurrence étrangère qui s'y donne rendez-vous. La loge FFE y est le rendez-vous de prestige des propriétaires de chevaux de l'équipe de France JO-JEM.

140. Amateur Gold Tour

Circuit d'excellence pour l'élite des cavaliers amateur, l'Amateur Gold Tour CSO se court dans le cadre de concours internationaux.

Son intérêt principal est d'offrir aux amateurs l'occasion de bénéficier de l'accueil, de la logistique et des pistes de très beaux concours internationaux.

Son point d'orgue est la finale réservée aux meilleurs du classe-

ment général de la saison sur la piste de l'étape Coupe du Monde d'Equita'Lyon.

ffe.com/circuit/Circuits-FFE/Amateur-Gold-Tour.

141. Tournée des As

Les étapes Tournée des As offrent aux jeunes cavaliers de même expérience l'occasion de se confronter entre eux, sur des concours de qualité.

La Tournée des As Poney est réservée aux cavaliers de moins de 18 ans à poney dans les 3 disciplines olympiques. La Tournée des As Jeunes est réservée aux cavaliers de moins de 18 ans en CCE et de moins de 21 ans en dressage. Dans ces 2 disciplines, la Tournée des As Poney permet la préparation et la sélection pour les championnats d'Europe.

142. Jeunes talents

Le circuit Jeunes Talents FFE AC Print Chev'el se court sur des épreuves internationales CSI 25 ans et moins à 1m45 durant des CSI5* déterminés par la FFE. Il permet la confrontation aux étrangers de la jeune génération sur les plus grands concours.



© FFE/PSV



© FFE/SA



© FFE/MANDRU

I43. Trot Top Tour

Le Trot Top Tour à poney propose, en partenariat avec Le Trot des courses de trot attelé sur hippodromes pour les jeunes de 11 à 16 ans drivant des poneys.

Ces courses s'appuient sur le règlement FFE, en concordance avec le Code des Courses de Trot, pour promouvoir les courses de trot et en développer la pratique dans les clubs.

Plus de 70 courses sont programmées.

La World Summer Pony Cup est un challenge international et le rendez-vous Trotting Kids, une journée de promotion de la discipline.

ffe.com/circuit/Circuits-FFE/Le-Trot-a-poney et junior-trot.fr.

I44. Master Pro

Championnats de France de l'Elite des cavaliers Pro, les Master Pro réunissent tous les niveaux Pro lors de rendez-vous sur des terrains d'exception.

Organisés chaque année dans les 3 disciplines olympiques, ils sont destinés aux meilleurs cavaliers Pro.

ffe.com/circuit/Master-Pro.

I45. Le Festival

Organisé à Lamotte en septembre, le Festival est un événement Pro qui regroupe des épreuves, notamment Grand National et Master Pro.

I46. Generali Open de France

Plus grande manifestation équestre au monde, depuis le World Guinness Record de 2012, le Generali Open de France réunit chaque année en juillet au Parc équestre fédéral à Lamotte-Beuvron 15 000 cavaliers différents. La session Poneys, début juillet, et la session Clubs, une semaine plus tard, comptent une vingtaine de jours et proposent des championnats de France dans une quinzaine de disciplines.

Des moustiques aux seniors, des premiers parcours à Shetland aux finales Tournée des As poney décisives pour les sélections aux championnats d'Europe, le Generali Open de France est le moteur du circuit de compétition poney et club par l'objectif qu'il donne : participer à un grand championnat pour conclure sa saison.

Il privilégie les épreuves par équipe dans les premiers niveaux et accorde une grande place aux carrousels et à la voltige qui sont aussi partie intégrante des Coupes Clubs.

Il accueille une rencontre internationale d'équipes de clubs, le Mondial des clubs, et des championnats d'Outre-Mer très prisés.

I47 Horse-ball Pro Elite & Féminine

Selon la même formule que le football, les championnats de France de horse-ball se jouent par matches aller et retour dans les deux catégories Pro élite et Féminine. Ils s'adressent à des cavaliers Pro et Amateurs jouant dans des équipes qualifiées la saison précédente.

La saison commence à l'automne et se conclut fin juin. Les championnats Pro Elite servent à la

sélection des équipes de France.

L'ambiance supporters et l'omni-présence des couleurs des équipes font la particularité de ces championnats.

I48. Grand Tournoi

Championnats de France des sports équestres collectifs, horse ball, pony-games, paddock polo et tir à l'arc à cheval, le Grand Tournoi est organisé au Parc équestre fédéral.

Il accueille plus de 500 équipes et environ 3 000 joueurs sur une vingtaine de terrains, le week-end de la Pentecôte, dans les catégories Club, de moustiques à seniors.

La saison de qualification des équipes débute au lendemain des championnats. Les encouragements enthousiastes des supporters atteignent des sommets lors des finales du lundi.

I49. National Enseignants

Dédié aux enseignants et élèves enseignants, organisé une année sur deux par la FFE au Parc Equestre Fédéral et par l'ENE à Saumur, le National Enseignants est une opportunité de se confronter entre collègues dans 7 disciplines : saut d'obstacles, concours complet, dressage, hunter, horse-ball, polo et tir à l'arc.

Disputé un lundi et un mardi d'octobre, il valorise les enseignants qui s'inscrivent dans la démarche de remise en question permanente qu'exige la compétition. La soirée de gala du lundi soir est l'occasion de se retrouver avec des collègues de toute la France dans une ambiance conviviale. Prenez date pour les 8 et 9 octobre 2018 au Parc équestre fédéral à Lamotte.

LA FFE
S'ATTACHE
À PROPOSER
À CHAQUE
CAVALIER
UN PROJET
SPORTIF POUR
LA SAISON.



© FFEPSY



© FFEPSY



© OLIVIA KOLHER/JUNTHI

150 BOUTIQUE FFE

VOTRE BOUTIQUE FFE EN LIGNE FFE PROPOSE DES DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES UTILES POUR LE CAVALIER, L'ENSEIGNANT ET LES ÉCOLES. S'Y AJOUTENT DES SUPPORTS PROMOTIONNELS.



Guides Galops®

Tous les Guides fédéraux des Galops® publiés sont disponibles en ligne. Sont déjà en vente les Guides Fédéraux Galops® Poneys pour Poney Bronze, Argent et Or et Galop® Bronze, Argent et Or, les Galops® de cavalier pour chacun des niveaux 1 à 4 et la partie spécifique des Galops® Pleine Nature 1 à 4 dans un seul Guide.

Outre ces 6 ouvrages de 84 à 100 pages, vous trouverez en boutique les insignes correspondant à tous les Galops® y compris les 6 niveaux des Galops® Poneys et les insignes Randonneur bronze.

débutants et pour confirmés, des chapitres sur la participation à des compétitions et des rencontres et à leur organisation ainsi qu'un chapitre sur l'encadrement de l'activité.

progressivement traduits en plusieurs langues. Un lien d'accès figure dans la rubrique de chaque ouvrage disponible en traduction.

Les versions espagnoles des Galops® Poneys, 1, 2, 3, 4 sont en ligne. A suivre les versions anglaise, tchèque et chinoise.

Spécial Ecoles



Le Kit Ecole est idéal pour le maître qui mène une activité d'équitation scolaire avec sa classe. Il comporte en 30 exemplaires tout ce qui permet de faire vivre l'activité avant et après les séances au poney-club: cahier, diplôme, carte d'invitation et auto-collant ainsi qu'une grande affiche et 2 Guides Ecole.

Promotions

Des promotions sont régulièrement proposées pour achats par lots ou fins de série. Le prix des livres est réglementé en France et on n'a pas le droit de solder un livre qui vient de sortir.

De plus, la plupart des prix étant franco de port, il faut tenir compte des coûts postaux, d'où les prix promotionnels pour les envois en nombre moins coûteux que les envois à l'unité.

Tarifs préférentiels clubs

Les commandes peuvent se faire en tant que licencié ou que club FFE. L'identifiant et le mot de passe sont ceux de la licence ou du club. Se connecter avec ses identifiants club pour accéder à la rubrique Côté Club / Espace Pro donne accès aux achats en nombre à tarif préférentiel. Chaque produit est décrit et peut être ajouté au panier.

Le règlement se fait par carte bancaire ou par débit du compte club.

Les commandes sont envoyées sous 2 à 5 jours ouvrés à l'adresse de livraison indiquée en ligne qui peut différer de l'adresse de facturation.

Renseignements boutique.ffe.com

Cahiers de cavalier

C'est nouveau. Deux Cahiers de Cavalier Nature A5, 24 pages, complètent le Guide Pleine Nature. C'est le support idéal d'un stage nature d'une semaine avec des pages faune, flore, orientation et développement durable. Ils comportent une version Junior avec de nombreuses activités type défis en petits groupes. Vient également de sortir une version Poney pour les plus petits avec des coloriages et des jeux faciles. Rappelons qu'il existe aussi le Cahier de Cavalier Poney du Kit Ecole.

Panneaux

La boutique vous propose également une collection de panneaux sur support rigide et imperméable avec les messages développement durable: je ferme le robinet, les portes, j'éteins la lumière, je respecte la nature... et une collection club avec les messages de respect des autres, du matériel, des installations... et 5 stylos en cadeau.

Guides activités

4 commissions sportives et culturelles ont réalisé le Guide fédéral de leur discipline. Il s'agit des Pony-games, du Spectacle Club, du TREC et du Hunter. Destinés aux enseignants, ils contiennent une présentation, des fiches séances clés en mains pour

Packs Galops®

Particulièrement utiles à l'enseignant et à l'élève en formation BP JEPS, le nouveau Pack Collection propose 1 exemplaire de chacun des 10 Guides fédéraux et des 3 Cahiers de Cavalier déjà publiés. A disposition également le Pack Galops® de 5 exemplaires du même Guide avec insignes en cadeau.

Cadeaux

Nouveau! Le collector de 4 timbres personnalisés prestige Parc sur support Parc pour lettre prioritaire. Et aussi la peluche poney Trop Top, des clés USB FFE ou des pièces Parc Equestre Fédéral de la Monnaie de Paris.

E-Book

Tous les ouvrages FFE sont disponibles en E-Book. Les Galops® sont

151 TARIFS FFE 2019

ADHÉSIONS FFE

Membres actifs
CLAF, CLAG + La Ref

780 + 25 = 805 €

Membres adhérents
ORAF, ORAG + La Ref

250 + 25 = 275 €

Etablissements de santé
Adhésion bleue

160 + 25 = 185 €

Organes déconcentrés

1 €

INFORMATION

Abonnement à La Ref

Non membres

50 €

Membres

25 €

Abonnement à l'Estafette

Licencié

4 €

Non licencié

8 €

LICENCES

Pratiquant, cavalier

Né en 2001 & après

25 €

Né en 2000 & avant

36 €

Verte, Bleue prise par internet

10 €

Service + licence à domicile

2 €

Duplicata licence

8 €

Dématérialisation des licences

Faites le choix de la dématérialisation: les licences ne seront plus envoyées. Elles pourront être consultées et imprimées par le licencié, depuis sa page cavalier FFE,

ou par le club, depuis l'espace FFE Club sif.

LICENCES COMPÉTITION

Compétition Pro

330 €

Compétition Amateur

80 €

Compétition Club

0 €

LABELS QUALITÉ

Démarche qualité pour

Membre actif

0 €

Membre adhérent

160 €

LES PETITES ANNONCES DU CHEVAL

Membres 10 annonces gratuites

Licenciés 3 annonces gratuites

ASSURANCES

RC Propriétaire

1er équidé

32 €

2e équidé et suivants

22 €

RC Chasse

21 €

RC Entraînement

sur Chevaux de Course

48 €

DIPLÔMES

Demande de code examinateur

0 €

Validation de Galop® par

Membre actif

0 €

Membre adhérent

8 €

Impression Galop® par tranche de 10

10 €

Insignes Galop®, les 10

25 €

Duplicata diplôme

8 €

COMPÉTITION

Part fixe FFE sur engagements

Compétitions Poney et Club

Individuel internet

3,30 €

Individuel terrain

3 parts

Équipe internet

4 parts

Équipe terrain

12 parts

Compétitions Amateur et Pro

Individuel internet

4,80 €

Individuel terrain

3 parts

Manifestations

Individuel internet

3,30 €

Équipe internet

4 parts

Ajout suffixe de compétition

500 €

TARIFS FEI

Premier passeport, poney/cheval

200 €

Duplicata

76 €

Revalidation poney/cheval

190 €

Changement de propriétaire

0 €

Ajout et changement d'affixe

1100 €

Enregistrement annuel

Cavalier

20 €

Cheval

20 €

FRAIS

Rejet bancaire

30 €

153. Objectif développement

Ce Mémento est un aide-mémoire qui vous permet de trouver facilement les outils FFE à votre service pour soutenir votre effort de développement. En cette période de rentrée, le recrutement est décisif. Les outils de prospection se trouvent principalement dans la MediatekClub. Des multitudes de visuels et de documents prêts à personnaliser sont à votre disposition pour affiches, mailings et réseaux sociaux. La relance des anciens cavaliers peut s'appuyer sur la rubrique fidélisation et sur l'envoi des nouvelles pages Presse enfants.

152 CALENDRIER PRÉVISIONNEL

EVENEMENTS

Assemblée Générale FFE - Lamotte

15 novembre 2018

Assises nationales

de la compétition - Lamotte

15 et 16 novembre 2018

Congrès fédéral - Avignon

16 au 18 janvier 2019

VACANCES SCOLAIRES

RENTÉE

Lundi 3 septembre 2018

TOUSSAINT

Du 20 octobre au 5 novembre 2018

NOËL

Du 22 décembre 2018

au 7 janvier 2019

HIVER

Zone A, du 16 février au 4 mars

Zone B, du 9 au 25 février

Zone C, du 23 février au 11 mars

PRINTEMPS

Zone A, du 13 au 29 avril

Zone B, du 6 au 23 avril

Zone C, du 20 avril au 6 mai

ÉTÉ

À partir du samedi 6 juillet

Zone A: Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
Zone B: Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.
Zone C: Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

154

DÉVELOPPEMENT DURABLE

I55. Développer Durable

Le développement durable et la protection de l'environnement sont au cœur des préoccupations de la société actuelle et représentent de véritables enjeux pour notre avenir. L'équitation est une activité qui répond au concept du développement durable et à ses trois piliers : l'économie, l'environnement et le social. S'inscrire dans une démarche de développement durable positionne le club à la pointe de préoccupations décisives et conforte la place des activités équestres dans le champ de l'intérêt général.

bons gestes et mesures environnementales, fait le point sur les actions à mener dans le contexte des activités équestres : économie d'énergie, recyclage, préservation des paysages, récupération...

Différents outils existent aussi afin de participer à long terme à la préservation de notre environnement concernant le marché des énergies renouvelables et celui de l'eau. Sont également approfondies certaines mesures visant à encourager les investissements. Il s'agit d'aspects qui peuvent être compatibles avec une activité de centre équestre et complémentaires en termes de revenus.

en espèces pour pérenniser ses actions. Inscription avant le 30 septembre 2018.

En savoir plus : sport-responsable.com.

I59. Espace DD ffe.com

L'espace Développement Durable est destiné à promouvoir les actions en faveur du développement durable, à faciliter la démarche des clubs vers l'engagement durable et la sensibilisation de leurs cavaliers. Il regroupe les informations et les outils nécessaires pour vous engager durablement, de l'historique des actions fédérales en matière de développement durable aux fiches techniques en passant par les exemples d'actions pour promouvoir vos projets...

En savoir plus : ffe.com/devdurable.

I56. Outils pédagogiques DD

Programmer son plan d'actions durables sur l'année, c'est facile avec les outils pédagogiques rassemblés dans l'espace Développement Durable de ffe.com. Vous y trouverez des panneaux et des chartes de bonnes pratiques, un *Guide d'aide à la réalisation d'événements équestres durables*, des idées d'actions à mener sur ce thème, des questionnaires, une attestation de Cavalier responsable, des Trucs et astuces...

A utiliser aussi pour choisir et préparer sa *Semaine Européenne du Développement durable*.

I57. Fiches techniques DD

Une collection de 12 fiches pratiques regroupées selon les 3 thèmes, activités pédagogiques,

I58. Sport responsable

Generali propose aux clubs des fédérations signataires de la Charte du Sport responsable, dont la FFE, de proposer leurs initiatives à la labellisation Sport responsable.

Pour cela, il faut que les actions du club concernent au moins un des points de la Charte en faveur :

- de l'accessibilité de la pratique et des équipements à tous,
- d'une meilleure reconnaissance de la pratique féminine du sport,
- des bons comportements pour préserver santé et sécurité,
- des pratiques éco responsables,
- de l'insertion et de la reconversion des sportifs,
- de la promotion de l'esprit sportif.

Si les actions du club concernent au moins 3 points de la Charte, il concourt aux Trophées du Sport responsable dotés de prix

I60. DD omnisports

Le développement durable est un objectif commun à tous les sports. L'espace développement durable du site FFE comporte aussi les références des actions menées dans le domaine par le Ministère des Sports, le CNOSEF, Comité National Olympique et Sportif, et par le CNDS, Centre National pour le Développement du Sport. S'y associer permet de s'inscrire dans la démarche d'intérêt général des clubs sportifs et contribue à renforcer la place de l'équitation dans la famille sportive.

LYON
EUREXPO
31 OCTOBRE
4 NOVEMBRE
2018

EQUITA LONGINES

LE SALON DU CHEVAL DE LYON



LONGINES

www.equita-longines-lyon.com



L'envie d'exceller s'apprend très tôt

Generali Vie - Entreprise régie par le Code des assurances 602 062 481 RCS Paris



Depuis 1999, les cavaliers licenciés de la Fédération Française d'Équitation sont protégés par Generali qui est aussi devenu l'assureur de près de 4 000 clubs et le partenaire du plus grand rassemblement équestre au monde : le Generali Open de France.

Être bien assuré, c'est pouvoir se concentrer sur l'apprentissage et la performance.

generali.fr

